

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1996

Technical and Bibliographic Notes / Notes technique et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modifications dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / Le reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material / Comprend du matériel supplémentaire
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image / Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir le meilleure image possible.
- Opposing pages with varying colouration or discolourations are filmed twice to ensure the best possible image / Les pages s'opposant ayant des colorations variables ou des décolorations sont filmées deux fois afin d'obtenir le meilleur image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

	10X		14X		18X		22X		26X		30X
							✓				
	12X		16X		20X		24X		28X		32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

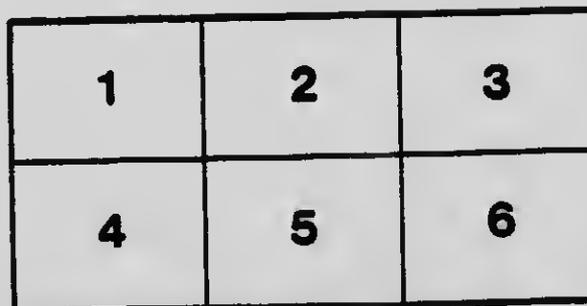
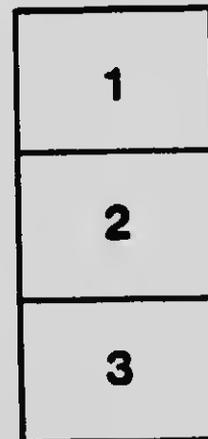
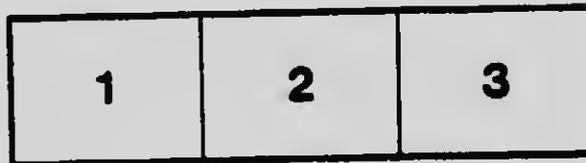
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shell contains the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagram illustrates the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaît sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



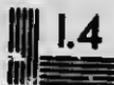
1.0



1.1



1.25



1.4



1.6

1.45
1.50
1.55
1.60
1.70
1.80
1.90
2.00
2.20
2.50



2.8



3.2



3.6



4.0



2.5



2.2



2.0



1.8



APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax



Visite

DE

Son Eminence le Cardinal

Louis = Nazaire Bégin

ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC

A Nicolet

Les 20, 21, 22, 23 Avril 1915

COMPTE RENDU DES FÊTES



QUÉBEC

Imp. L'ACTION SOCIALE LIMITÉE
103, rue Sainte-Anne, 103

1915

Bx4405

B294

V55

1915



LIBRARY
CANADA
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

VISITE DE SON ÉMINENCE LE CARDINAL
LOUIS-NAZAIRE BÉGIN,

ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC,

A NICOLET

LES 20, 21, 22, 23 AVRIL 1915.



Compte rendu des Fêtes



À U mois de mai 1914, ce fut une grande joie dans tout le Canada, lorsque nous arriva de Rome l'heureuse nouvelle de la création d'un Cardinal Canadien. Le nom du très digne archevêque de Québec fut acclamé partout, mais nous oserions dire, d'une manière toute particulière à Nicolet, et cela, pour des raisons qui furent rappelés catemement au cours des adresses présentées à Son Éminence pendant les fêtes dont nous offrons le compte rendu.

Sa Grandeur Mgr l'Évêque de Nicolet s'empressa d'écrire, en son nom personnel, au nom de son clergé et de tous les diocésains, de chaleureuses et sincères félicitations à celui qui Rome venait de revêtir de la pourpre. Bientôt Sa Grandeur adressait à Son Éminence une invitation pressante pour obtenir

qu'Elle daignât honorer Nicolet d'une visite. De la part des autorités du Séminaire, les félicitations furent aussi adressées, avec non moins d'empressement, au nouveau Prince de l'Église et une visite fut sollicitée avec de respectueuses instances.

Les vœux de tous furent comblés, et au mois de janvier il fut annoncé que Nicolet aurait l'honneur de recevoir la visite du nouveau Cardinal. Partout on se prépara à cet heureux événement qui devait avoir lieu au mois d'avril, à l'occasion de la fête patronale de Sa Grandeur Monseigneur J.-S.-H. Brunault.

Ces fêtes viennent de se terminer et nous croyons que ceux qui en ont été les témoins nimeront à se les rappeler longtemps car, par la grandeur et la spontanéité des manifestations, elles n'ont peut-être jamais été surpassées à Nicolet. C'est pour être agréable à tous que nous en avons préparé le récit suivant.

* *

MARDI LE 20 AVRIL

ARRIVÉE DE SON EMINENCE — RÉCEPTION AU SÉMINAIRE

*

Partie de Québec mardi midi, par l'Intercolonial, en compagnie de Mgr J.-E. Bourret, V. G., de M. l'abbé Louis Morin et de son secrétaire M. l'abbé V. Germain, Son Éminence s'est rendue à Drummondville, chez M. le curé Tétreault où Elle prit le souper. Une trentaine de prêtres déjà s'y trouvaient réunis pour saluer le Métropolitain de Québec et l'accompagner ensuite jusqu'à Nicolet où tous arrivèrent le soir vers les huit heures.

Les représentants de l'Évêché et du Séminaire, les autorités civiles et une foule considérable reçurent le Cardinal et le conduisirent immédiatement au Séminaire où l'attendaient Sa Grandeur Mgr J.-S.-H. Brunault et Mgr J.-A.-I. Douville, P. A. et Supérieur, ainsi qu'un très nombreux clergé, pour lui souhaiter la bienvenue.

Inmédiatement eut lieu, dans la grande salle du Séminaire, une séance dramatique et musicale dont voici le programme

ENTRÉE — Son Éminence.....H. Filmore
FANFARE

ADRESSE A SON ÉMINENCE

OUVERTURE — La Cloche d'Argent.....Boissière
ORCHESTRE



LA CLOCHE D'ARGENT

Opéra-Comique en un Acte

Paroles de Paul de Néha. Musique de F. Boissière

PERSONNAGES

HENRI IV.....James Charpentier
BLAISE, jeune paysan.....Georges Dufresne
NICOLAS, aubergiste.....Paul Nudeau
BENOIST, sergent.....Philippe Péloquin
MAUFFIGNAC, vieux commandant.....Albert Désilets
LE SÉCHAL.....Hector Leblanc

Gentilshommes, soldats, gardes, valets, clercs, paysans.

Directeur du chant et de l'orchestre... Edouard II, dit Chatillon

Aux environs de Paris, à l'époque du siège de cette ville,
par Henri IV.



FINALE — Sous les Étoiles.....G. Steck
FANFARE

Cette pièce a été remarquablement bien exécutée : les chœurs étaient bien nourris, les mouvements d'ensemble des figurants, leurs attitudes aussi bien que leurs costumes, très variés. Le jeu était bien vivant. Les solistes, pleinement dans leur rôle, possédaient une diction dramatique réellement digne de mention. Ça été vraiment un succès dont les élèves ont droit d'être fiers, acteurs, comme musiciens. — (*L'Action Sociale*).

Mgr Douville, avant la présentation de l'adresse, tint à dire en quelques mots la joie et la fierté du Séminaire de pouvoir offrir l'hospitalité au chef de cet archidiocèse de Québec « à qui Nicolet doit tout ce qu'il est ».

Voici d'ailleurs le texte de son allocution.

Éminence,

Avant de recevoir l'adresse que nos élèves vont avoir l'honneur de Vous présenter, permettez-moi de m'acquitter d'un devoir très agréable, celui de Vous offrir, au nom du Séminaire de Nicolet, la plus respectueuse comme la plus cordiale bienvenue au milieu de nous.

Cette bienveillante visite de Votre Éminence nous honore et nous réjouit grandement. Elle marquera encore un de ces jours heureux dans les fastes de notre maison. Aussi nous Vous en exprimons notre plus profonde reconnaissance.

Lorsque votre élévation au rang des Princes de l'Église est venue répandre un immense sujet de joie sur tout le Canada, Nicolet ne pouvait manquer de tressaillir d'allégresse ; car, après Québec, aucun autre lieu n'avait autant de droit de se réjouir de cette suprême distinction qui vous était si justement conférée par le Souverain Pontife, Pie X, de si heureuse et sainte mémoire.

En voyant la vénérable Église Métropolitaine de Québec si hautement honorée dans votre auguste personne et à cause de vos mérites éclatants, nous ne pouvions oublier que Votre Éminence est le très digne successeur des illustres évêques de Québec, les Plessis, les Panet, les Signay, nos fondateurs et bienfaiteurs insignes, auxquels Nicolet doit tout ce qu'il est. L'éclat de votre

pourpre a illuminé d'un nouveau rayon de gloire leur mémoire toujours si chère aux Nicolétains.

A l'exemple de votre éminent prédécesseur, le Cardinal Taschereau, vous avez continué d'honorer notre maison de votre bienveillante et active sympathie, aux jours difficiles comme aux jours heureux.

Quand le premier Cardinal Archevêque de Québec nous fit l'honneur d'une visite, le 21 janvier 1891, nous pûmes lui dire, en rappelant ce que ses illustres prédécesseurs avaient fait pour le Séminaire de Nicolet : « Éminence, ici, vous êtes chez vous ; il n'est pas une seule pierre dans les murs de cette maison qui n'atteste un bienfait des Évêques de Québec, et Votre Éminence a poursuivi cette glorieuse tradition en tendant une main protectrice à l'œuvre de ses prédécesseurs. »

Au second Cardinal Archevêque de Québec nous pouvons et nous devons dire également et pour les mêmes motifs : « Éminence, ici, Vous êtes chez Vous, soyez-y le bienvenu ; la reconnaissance nous oblige de le proclamer bien haut et de tout cœur. »

Veillez, Éminence, recevoir nos hommages les plus respectueux et l'expression de notre vive reconnaissance pour la visite qu'il vous plaît de nous faire aujourd'hui, sur l'invitation pressante de Mgr de Nicolet, heureux de voir son Séminaire honoré par la présence du second Cardinal canadien, comme il l'a été par le premier, et en souvenir de leurs illustres prédécesseurs sur le siège de Québec, dont l'œuvre nicolétaine est et demeurera de mémoire impérissable.



Puis un élève de Philosophie senior, M. Paul Nadeau, s'avança et lut, au nom de tous l'adresse suivante :

Éminentissime Seigneur,

On nous a dit qu'une réception tout intime, un repos familial de quelques jours dans notre paisible Nicolet, eussent été tout le programme tracé par Votre Éminence. Dussiez-vous gémir encore avec résignation sur la « tyrannie des cérémoniaires »,

on nous a permis de ne consulter que l'élan de nos cœurs, et voilà que, après la bienvenue de Mgr le Supérieur, nous osons être importuns : Nous voulons dire tout haut combien la présence de Votre Éminence nous honore et nous réjouit.

Habitué à vénérer dans notre vie écolière tout ce qui élève nos âmes, nous adressons nos plus respectueux hommages à celui dont la vie entière est un haut enseignement.

Professeur à l'Université Laval au lendemain de la définition du Dogme de l'Infaillibilité pontificale, vous dépensiez l'ardeur et les talents de votre jeunesse sacerdotale à confirmer dans les âmes qui sont l'élite de la société canadienne, les saines idées catholiques. Votre enseignement sur la « Primauté et l'Infaillibilité des souverains Pontifes » livrait alors à la postérité des pages qui ont encore toute leur première valeur apologétique. Car nous sommes témoins que toujours les mêmes attaques tirées de l'histoire ou de la légende, contre Rome et ses pontifes, menaceront la pureté de la foi dans les âmes mal informées. Bientôt après, le développement logique de votre doctrine vous faisait donner au public un ouvrage d'apostolat sur « La Sainte Écriture et la règle de la foi. » Cette étude s'inspirait d'une généreuse pensée de conquête persuasive envers nos frères séparés et révélait votre souci bien justifié de prémunir les faibles contre les séductions de l'erreur. « Mon plus grand bonheur, écriviez-vous, serait de contribuer à ramener à la vérité quelques-unes de ces âmes souvent plus malheureuses que coupables, plus fatiguées dans leurs ténèbres que touchées de leurs défaillances morales ; puissé-je leur montrer la voie qui conduit à l'arche véritable du Salut ! »

A la doctrine claire et substantielle vous ajoutiez l'accent ému de la piété : « Pour enraciner la foi dans les âmes, disiez-vous encore, il faut plus que les paroles de l'homme ; la grâce de Dieu seule peut opérer ce prodige. Prions afin que le désir le plus ardent du Sauveur se réalise, et qu'il n'y ait bientôt plus qu'un seul troupeau et un seul pasteur. » Un an plus tard, un nouveau volume paraissait, de la main du même infatigable professeur. Cette fois, vous réclamant d'une parole de J. de Maistre, que « le meilleur moyen de réfuter un mauvais livre, c'est d'en faire un bon sur le même sujet », vous défendiez le Culte catholique

contre les accusations qu'une secte, l'Alliance Évangélique, avait récemment formulées en cette province. Et, sur le Culte des Saints comme sur le célibat ecclésiastique, vous renouveliez avec force et sérénité les thèses traditionnelles de la foi et du bon sens.

L'Église du Canada se devait à elle-même l'honneur de faire confier ses plus hautes responsabilités au Docteur et à l'Apôtre qui avait visiblement la force de les porter avec tant de distinction et de piété. Nous sommes encore à nous demander pour quelle faute les Nicolétains d'alors méritèrent que l'abbé Louis-Nazaire Bégin refusât de devenir leur premier évêque. Votre Éminence comprendra sans peine que nous n'osions pas sur ce sujet interroger nos supérieurs et nos devanciers...

Ce fut le diocèse de Chicoutimi qui eut vos préférences, préférences commandées du reste par l'obéissance et peut-être aussi par le fait que l'œuvre de la colonisation y réclamait un dévouement tout fait de désintéressement. Or, le premier évêque de Chicoutimi avait à peine eu le temps d'organiser son diocèse naissant, qu'il était arraché à l'affection de ses ouailles. Mais cette affection est tenace et forte comme la bonne terre où s'alimente la vie des pionniers d'un bas de Québec, et nous savons que le souvenir aimant de ses premiers diocésains a toujours poursuivi à Québec celui qui fut Mgr l'Archevêque de Cyrène, coadjuteur de S. E. le Cardinal Taschereau, et qui, devenu Mgr l'Archevêque de Québec, est enfin, aux acclamations du pays tout entier, Son Éminence le Cardinal Bégin.

Un historien du cardinal Pie observe que ce dernier, en prenant possession du siège épiscopal de Poitiers, se donna comme premier souci celui de se pénétrer de l'esprit et de l'histoire de son diocèse, afin de bien connaître les courants d'action des saints qui avaient donné à ce coin de France sa physionomie distinctive.

Cette étude n'était pas à faire pour Votre Éminence, quand elle fut élevée au siège métropolitain de Québec. C'est même l'étroite union de la foi et d'un patriotisme très averti qui fait l'unité de votre vie et de votre enseignement. Rien dans l'une et l'autre qui ne soit une strophe nouvelle ajoutée à l'hymne de foi entonné sur cette terre par nos premiers missionnaires. Rien dans votre action qui ne soit une page ajoutée à l'histoire de l'action sociale de l'Église catholique dans la Nouvelle-France.

En 1896, à la communauté de ce Séminaire, Mgr Gravel racontait un jour dans sa large et familière éloquence, avec quelle fierté religieuse et patriotique il avait assisté aux récentes fêtes de Reims, à l'occasion du 14^e centenaire du baptême de Clovis. « Quand les grands accords des orgues se furent tus, nous disait-il, ce fut un tressaillement général dans l'illustre basilique, quand la foule vit s'avancer dans la chaire un successeur de Mgr de Laval. Qu'allait avoir à dire à la France cet apôtre de la Nouvelle-France? » Et Mgr Gravel résumait à grands traits les paroles éloquentes et chandes par lesquelles vous exposez le rôle historique joué par la France dans la formation et le progrès de la société chrétienne.

Ce discours de Votre Éminence nous a été conservé. Il traduit, en parlant du passé, les idées maîtresses qui ont dirigé votre œuvre épiscopale en notre cher pays. « Notre histoire, disiez-vous, est en miniature l'histoire de la France chrétienne. De ce baptistère de Reims, où jadis la France naissante puisa avec la foi sa vie et sa grandeur, s'est échappé une vertu qui a traversé les siècles et qui est venue imprimer au front de notre jeune nationalité, par la main de ses premiers pasteurs, le baptême de ses croyances et de ses espérances. . . . Nous avons grandi dans les épreuves, comme la France elle-même. Puis nous avons changé de maîtres sans changer de religion, sans changer de langue, sans changer d'esprit national. Après deux siècles et demi de guerres, de malheurs, de transformations politiques et sociales, nous sommes en Amérique plus de deux millions et demi pour dire aujourd'hui à la France d'Europe que là-bas, de l'autre côté de l'Atlantique, vit une autre France, unie à vous d'esprit et de cœur, fière de toutes vos gloires, heureuses de vos triomphes. »

Voilà, Éminence, des pensées que nous aimons à garder dans nos âmes. Des hauteurs de Québec nous avons l'habitude de les entendre retentir à travers le pays. Et, quand la même voix tient le même langage, ferme et doucement fier, à ceux qui tentent de ravir aux nôtres l'un de nos héritages nationaux, nous sentons avec joie que la houlette de Mgr de Laval et de Mgr Plessis est toujours entre des mains qui savent être aussi fermes à la lutte que généreuses et douces à répandre les bénédictions.

Quand donc, par surcroît, le Souverain Pontife a daigné

ajouter l'éclat de la pourpre à celui de vos œuvres, nous nous sommes réjouis comme d'une consécration nouvelle donnée aux idées qui sont les vôtres, et à l'apostolat patriotique et religieux que Votre Éminence continue d'exercer en notre pays.

Voilà quelques-unes des raisons d'ordre intellectuel qui nous font donner tant de prix à la visite de Votre Éminence à notre chère maison de Nicolet.

Nous savons que vous y êtes chez vous à bien des titres et Sa Grandeur Mgr notre Évêque a tenu plus d'une fois à vous le dire très cordialement.

S'il nous fallait ajouter les raisons du cœur qui nous font apprécier votre présence à l'égal des plus grands honneurs décernés à notre Séminaire, nous n'en finirions pas. Que nos chants et notre gaieté, avec nos prières, s'efforcent donc à vous exprimer ce que nous traduisons si médiocrement dans notre discours. Nous voudrions que nos bosquets fussent plus embaumés, la végétation plus avancée, afin d'offrir à votre séjour quelques-uns des charmes que Mgr Plessis aimait à venir goûter dans cet humble asile si cher à son cœur, si favorisé de ses bienfaits.

Daigue Votre Éminence agréer nos vœux de bonheur et de longue vie, et bénir avec Mgr notre Évêque ceux qui vous adressent les hommages les plus respectueux et les plus reconnaissants.

LES ÉLÈVES DU SÉMINAIRE DE NICOLET.



**RÉPONSE DE SON ÉMINENCE A L'ADRESSE PRÉSENTÉE
PAR LES ÉLÈVES DU SÉMINAIRE**



Chers jeunes gens,

Vous avez bien raison de dire que je me résigne difficilement à subir la « tyrannie des cérémonies » et que toutes mes préférences sont plutôt pour une réception intime. Les adresses, d'ordinaire trop flatteuses, les réceptions officielles, les démonstrations publiques m'ont toujours été à charge ; je les ai endurées fréquemment, mais en protestant au fond de mon cœur. Mes vingt-six années d'épiscopat m'ont valu de bien trop nombreux sacrifices de ce genre ; je les ai offerts au bon Dieu en expiation de mes fautes et ce n'est peut-être pas un des moindres mérites de ma carrière. Quand je me vois aux prises avec une nouvelle démonstration, j'ai coutume de me dire : « Allons, courage ! Encore un sacrifice, Abraham ! »

Tout de même, c'est bien dans un séminaire toujours aimé comme le vôtre, au milieu de jeunes gens charmants, aimables comme vous l'êtes, sans aucun doute, pieux, laborieux, n'ayant d'autre ambition que de cultiver leur intelligence et de l'enrichir de connaissances précieuses, que d'orner leur cœur de solides vertus, que de se façonner un beau et riche caractère, c'est au milieu de ce jeune bataillon aux figures fraîches et réjouies que je me sens plus à l'aise. Et si vous êtes heureux de me voir, comme vous venez de me le dire si gracieusement, je ne suis pas moins content de vous voir avec vos excellents professeurs, avec mon excellent ami, votre cher supérieur, Mgr Douville, qui prend de l'âge, mais ne vieillit pas ; c'est toute la famille enseignante et enseignée qui est sous mes yeux ; je me suis toujours vivement intéressé à la gentille école ; je m'en suis occupé durant un grand nombre d'années. C'est le plus beau temps de ma vie. J'ai travaillé beaucoup dans cette partie de la vigne du Seigneur ; on y éprouve des fatigues, des lassitudes, mais le spectacle de cette population d'adolescents gais, intelligents, foncièrement bons, qui donnent les plus belles, les plus consolantes espérances pour l'avenir, ce spectacle, dis-je, est à la fois délicieux et réconfortant. C'est bien l'occasion, chers écoliers, de dire avec le poète :

« Ces petits hommes-là, c'est l'avenir, l'espoir,
Ils sont l'aube joyeuse, et nous le triste soir,
Ils sont le blé naissant qui dore nos sillons,
Ils sont le lys sans tache embaumant nos vallons,
Vraiment, ils sont charmants, tous ces bons petits hommes.
Puissent-ils être un jour, meilleurs que nous ne sommes ! »

Laissez-moi vous dire, en passant, que votre temps d'études au séminaire est le plus beau temps de votre vie. Vous vivez au milieu d'excellents confrères, sous la direction de maîtres zélés, dévoués qui vous aiment comme les membres de leurs familles, qui ont à cœur de faire de vous des hommes instruits, des citoyens respectables, des chrétiens influents, exemplaires, qui vous voient avec une certaine fierté réaliser leurs espérances ; vous vivez dans une atmosphère de paix et de bonheur qui rappelle les douces et caressantes brises du printemps. Remerciez-en le bon Dieu. Je vous souhaite tous les bonheurs possibles pour votre carrière au sortir du collège. Quand on est jeune, on rêve souvent aux joies, aux plaisirs, aux libertés du monde, mais à mesure qu'on avance en âge et qu'on constate de plus en plus les misères morales du monde, les perfidies, les injustices, les jalousies, les trahisons, les déceptions, les mesquineries, le faux brillant du monde, c'est alors que les désenchantements s'accroissent de plus en plus tous les jours et que les dehors séduisants et trompeurs du monde finissent par inspirer le dégoût. L'homme de devoir, l'homme de principes chrétiens doit alors résister au mauvais courant et tenir haut et ferme le drapeau de la vérité et de la justice. Mais cette vie n'est plus, évidemment, les charmes paisibles de la vie de collège. Ceux parmi vous qui deviendront prêtres — et j'espère qu'ils seront nombreux — seront obligés, par leur saint état, à demeurer inébranlables dans leurs principes catholiques et à prêcher de paroles et d'exemples. Ceux qui auront à naviguer sur la mer orageuse du monde devront s'armer de courage, être fermes comme des rocs et exercer un salutaire apostolat au milieu des populations qui les entourent. Rien de plus beau, rien de plus consolant pour un jeune homme que de passer partout en faisant le bien, en défendant la vérité et la justice. Jeunes gens, soyez, comme disait Lamartine, soyez « des hommes... et non pas de la poussière humaine », *Mori potius*

quam fœdari. — « La mort, je la veux bien, mais non pas la souillure. »

Vous avez la bonté de rappeler les pauvres ouvrages que j'ai publiés autrefois ; ils sont nés des circonstances où je me trouvais. Le premier est dû aux attaques que certains écrivains faisaient à l'époque du concile du Vatican, contre l'orthodoxe de quelques Papes et conséquemment contre l'infailibilité pontificale ; les autres sont venus à la suite d'erreurs et protestations que l'« Alliance Évangélique » répandait par les journaux dans toute la province. Il importait de ne pas laisser se propager ces erreurs ; il fallait les réfuter. Si je n'avais été détourné de ma vocation, j'aurais fait toute une série de « traets » populaires contre les diverses erreurs modernes. La Providence ne l'a pas permis.

Si je n'ai pas voulu devenir évêque de Nicolet, ce n'est pas que les chers Nicolétains eussent commis quelque faute, quelque désagrément qui pût motiver mon refus. Certes, non, c'est plutôt le contraire. J'étais plein d'admiration pour eux et je les aimais bien. Je redoutais énormément le fardeau si lourd de l'épiscopat ; je voulais m'y soustraire et j'y ai réussi pour cette fois au moins.

Si un peu plus tard je suis devenu évêque de Chicoutimi, ce n'était pas que j'eusse des préférences pour ce jeune diocèse, que je ne connaissais guère, mais uniquement par « obéissance » à l'ordre exprès de Sa Sainteté Léon XIII. En présence de la volonté formelle du Pape, je n'avais qu'à me soumettre, mais ce fut la plus grande épreuve de ma vie.

Tous mes vénérés prédécesseurs sur le siège de Québec ont été, depuis Mgr Plessis au commencement du siècle dernier, des protecteurs, de vrais pères pour le Séminaire de Nicolet. Ils l'ont fondé, soutenu, encouragé, suivi pas à pas, heureux des progrès qu'il a faits avec les années et des résultats admirables qu'il a produits dans votre société canadienne. Que d'hommes importants il a formés — évêques, prêtres, religieux, hommes politiques, professionnels, littérateurs, poètes, cultivateurs, industriels ! N'est-ce pas là une brillante auréole de gloire pour votre Séminaire ? Si l'archevêque de Québec ne lui donne pas le même appui maintenant, ce n'est pas que son affection soit moindre que celle de ses prédécesseurs, mais uniquement parce que Nicolet

est assez fort maintenant pour se passer de Québec. Ou aide le jeune enfant à marcher ; devenu homme fort et robuste, il n'a plus besoin de ce secours.

Remerciez le bon Dieu, chers élèves, de vous avoir placés dans une si vénérable et si méritante institution et de vous avoir donné des professeurs si distingués par leur savoir, par leur affectueux dévouement, par leurs vertus. C'est une grande grâce qui n'est pas accordée à tout le monde et dont vous devez tirer tout le profit possible pour votre avenir.

De même que votre Séminaire est une institution d'ordre bien supérieur à tout ce qu'on trouve dans les maisons d'éducation séculières, — vantées outre mesure par des gens qui n'y entendent rien ou qui se laissent séduire par les apparences, par le côté matériel, — de même vous devez tenir à être, dans n'importe quelle position, supérieure aux autres par votre savoir, par votre amour de l'étude, par votre esprit religieux, par votre conduite irréprochable : vous devez être des modèles en tous genres et avoir à cœur de faire honneur à votre « Alma Mater », à votre bien-aimé Séminaire de Nicolet.

Je vous remercie de votre belle adresse, des souhaits que vous me faites pour la prolongation de mes jours et de votre invitation si cordiale de venir, comme Mgr Plessis, me reposer sous vos grands pins, si justement célèbres dans votre Eden. Ce serait pour moi un repos bien utile et un vrai bonheur. Au contact de votre belle jeunesse, je reprendrais, il me semble, une nouvelle vigueur et j'aurais au moins l'illusion de rajeunir quelque peu, ce dont j'ai grand besoin au moment où je me vois entrer forcément dans un dernier quart de siècle.

MERCREDI, LE 21 AVRIL

MESSE PONTIFICALE A LA CATHÉDRALE. — VISITE DES
COMMUNAUTÉS



Sa Grandeur Mgr de Nicolet, avait demandé aux citoyens de vouloir bien donner à la ville un air de fête et de hisser partout des drapeaux. Ce désir fut comblé avec empressement. Nicolet était vraiment en liesse.

Ares de triomphe, guirlandes, drapeaux et banderoles, décorations de toutes sortes et des plus jolies, à l'Évêché, à la Cathédrale, au Séminaire, par toute la ville, disaient éloquemment au distingué visiteur que le diocèse de son suffragant ne voulait rien épargner pour manifester sa joie et sa reconnaissance. Un jour pur et un soleil radieux favorisaient l'enthousiasme de tout un peuple qui acclamait le Cardinal s'avançant revêtu de la pourpre.

Le peuple et les communautés religieuses avaient, en effet, été convoqués pour une grand'messe pontificale, et à 8.30 heures avait lieu le départ du Séminaire pour la Cathédrale. Les élèves, fanfare en tête, précédaient la voiture de Son Éminence. Sur la place de l'Évêché et de la Cathédrale, attendaient les enfants des Frères, les élèves des Sœurs de l'Assomption et de l'École Normale, la fanfare de la ville et toute la population. Son Éminence s'arrêta sous le portique où déjà se trouvaient réunis Monseigneur de Nicolet, M. L. Lavallée, curé d'office, tous les membres du clergé en surplis, et elle revêtit les ornements pontificaux, reçut l'eau bénite et l'encens et fit son entrée solennelle sous le dais et selon les règles liturgiques.

A cette même heure, les cloches de la ville sonnaient à toute volée, et ce fut un spectacle vraiment beau que celui de l'entrée de son Éminence, suivie d'une foule considérable qui remplit littéralement la vaste nef de la Cathédrale. Les décorations, faites avec richesses et avec goût semblaient se jouer gracieusement sur les beautés architecturales dont l'artiste a su embellir ce temple vraiment digne du prince qui s'avançait sous ses voûtes.

Son Éminence a chanté la messe pontificale, ayant pour l'assister Mgr Bourret, V. G., comme archiprêtre et MM. les abbés Z. Lahaye et Ed. Tessier comme diacre et sous-diaque d'honneur.

S. G. Mgr Brunault assistait au trône accompagné des abbés V. Thibaudier, de Gentilly et O. Milot, de Victoriaville.

Voici le programme qui a été exécuté :

Entrée : *Tollite hostias* — Chœur à 4 voix mixtes. .C. St-Saëns
Propre de la messe en chant Grégorien de Solesme.

Messe à trois voix égales de Alph. Moorgat.

A l'Offertoire : Plainte-chant et *Beatus vir*, 4 voix mixtes, de Herment.

Sortie : *Christus vincit*, avec le psaume *Exultate Deo*.

C'était l'inauguration du chant de Solesme, et il convient de féliciter le chœur de la cathédrale pour le succès obtenu à cette occasion. Le chant fut goûté de tous les assistants.

C'est M. l'abbé Antonio Camirand, D. Th., Préfet des Études, qui a prononcé le sermon de circonstance.



Nemo natus est in terra... ut Joseph, qui natus est homo princeps fratrum, firmamentum gentis, rector fratrum, stabilimentum populi. (Eccli., 49, 16-17). « Nul vivant ne fut (non plus) comme Joseph, le prince de ses frères et le soutien de sa nation. »

Éminence,

Monseigneur,

Mes bien chers frères.

Dans ce Livre que je viens de citer l'auteur inspiré, après avoir exhorté à la pratique de la vertu, rend grâce à Dieu créateur du ciel et de la terre, et chante en l'honneur des Patriarches et des saints de l'Ancienne Loi, un hymne de gloire que l'on a appelé l'hymne des Pères.

A Joseph qui subit l'exil à cause du crime de ses frères, à Joseph que le ciel a béni dans son infortune parce qu'il a espéré dans le triomphe de la vertu même lorsqu'elle apparaît faible et sans appui en face de son persécuteur, à Joseph vainqueur de ses ennemis, comblé de faveurs et revêtu de puissance, l'Esprit Saint décerne cet éloge : *Nul vivant ne fut comme Joseph le prince de ses frères et le soutien de sa nation.*

Cet éloge que Dieu adresse à l'antique Joseph, je veux l'appliquer, avec vérité il me semble, à ce Joseph dont nous faisons la fête aujourd'hui ; et je demande à la très sainte Vierge de m'inspirer ce que je dois dire de celui qui fut son très digne époux, son soutien, son consolateur et son compagnon de souffrances. Mais, je le sens, ce que je ne dois pas oublier tout d'abord, c'est le caractère particulier de la fête de ce jour.

Il nous fait plaisir de le proclamer, c'est avec une joie toujours bien grande et vivement sentie, que l'Église de Nicolet se réunit autour de son premier pasteur, pour remercier et prier. Aujourd'hui nous voulons redire encore à la personne de Mgr de Nicolet, une vénération qui ne faiblit pas, un amour qui conserve toujours la spontanéité et le tout abandon de la jeunesse, et sans rien soustraire aux sentiments de respect et de dévouement que nous donnons sans réserve à notre bien-aimé pontife, nous voulons, non pas partager nos vœux, mais les offrir aussi avec un même empressement et un même bonheur, au Prince de l'Église canadienne qui en ce moment nous honore d'une visite.

Pour qui connaît les sentiments de respect et de vénération que le clergé et le peuple de Nicolet ont toujours entretenus à l'égard de leur digne Métropolitain, pour qui n'ignore pas les liens puissants et indestructibles qui unissent Nicolet à Québec, il est facile de comprendre pourquoi Son Éminence, le Cardinal Louis-Nazaire Bégin, archevêque de Québec, a voulu descendre jusqu'à nous.

En venant à Nicolet, il témoigne sa bienveillante sympathie pour un peuple généreux et dévoué, et sa haute estime pour celui qui est non seulement son frère dans l'épiscopat, mais aussi un ami dévoué. En venant à Nicolet il trouve des maisons d'enseignement et de prière qui sont heureuses de le recevoir, mais

surtout il trouve le Séminaire de Nicolet qui, hier soir, a tressailli de joie et de reconnaissance en lui ouvrant toutes grandes ses portes pour lui donner l'hospitalité : le Séminaire de Nicolet, tout rempli des souvenirs de ses prédécesseurs, il faudrait dire momment impérissable élevé par leurs mains, car il n'y a pas une pierre de ses édifices qui n'atteste hautement la générosité et la munificence des illustres évêques dont son Éminence est le glorieux successeur.

Et puisque dans son noble cœur et dans sa grande bonté, son Éminence a voulu choisir pour jour de sa visite au milieu de nous, la fête patronale de notre premier pasteur, nous voulons qu'Elle sache bien que la joie et la reconnaissance débordent tous les cœurs et que nous lui disons merci avec toutes nos âmes.

Quelle est donc la similitude qui existe entre le fils de Jacob et l'époux de Marie, similitude qui nous autorise à appliquer au second ce que l'Esprit Saint a dit du premier : *Nul vivait ne fut comme Joseph le prince de ses frères et le soutien de sa nation.*

Nous pourrions répondre que cette similitude se présente sous de multiples aspects, puisque, d'après le langage des Pères de l'Église et des Papes, nous sommes autorisés à considérer le premier comme le type du second. Cependant la similitude que je veux souligner à votre piété, c'est uniquement celle de l'épreuve généralement acceptée et divinement récompensée.

Traité indignement par ses frères et conduit en exil, accusé faussement par une malheureuse femme, condamné injustement par son prince, le fils de Jacob est jeté en prison pour expier un crime qu'il n'a pas commis. Sans murmurer, il se soumet à cette épreuve, car il espère en Dieu. Aussi nous dit le texte sacré, le Seigneur descendit habiter avec Joseph dans sa prison : *Fuit autem Dominus cum Joseph,* ⁽¹⁾ et cela pour le consoler sans doute, mais aussi, dit expressément le texte, pour le diriger dans chacune de ses actions et le faire réussir en toutes choses : *et omnia opera ejus dirigebat.*

(1) Gén., 49, 21.

Près de deux mille ans plus tard, un homme saisi par l'Esprit de Dieu, faisant l'éloge de la Sagesse éternelle et de ceux qui l'ont invoquée, ne pourra s'empêcher de rappeler à la gloire de Joseph exilé en Egypte, cette protection toute spéciale de Dieu qui ne l'a pas abandonné un instant. Le Seigneur dit l'Esprit-Saint, n'a pas abandonné le juste lorsqu'il fut veudu et ne l'a point quitté dans ses chaînes jusqu'à ce qu'il l'eut fait asseoir sur les marches d'un trône et qu'il lui eut mis entre les mains le sceptre roynl : *Et in vinculis non dereliquit eum, donec afferret illi sceptrum regni.* ⁽¹⁾ Qui ne voit là une récompense de la vertu pratiquée dans l'épreuve ? Puisse cet exemple nous encourager et nous consoler ; nous souffrons, injustement peut-être et depuis longtemps, pensons à Joseph.

Allons maintenant à Nazareth, ville sise au penchant de la montagne et que saint Jérôme compare à une rose qui ouvre sa corolle du côté du ciel. Pénétrons dans un humble atelier où l'on fabrique des instruments pour la culture de la terre, nous y trouverons le charpentier Joseph, et dans une petite maison, tout à côté, Marie et Jésus que le ciel a confiés à ses soins.

Vous savez que pour les âmes nobles un dépôt devient une chose sacrée. Si le dépôt est déjà par lui-même un objet précieux, celui qui en a accepté la charge ne saurait le laisser perdre même au prix de son honneur et de sa vie. Or Joseph a accepté du ciel un double dépôt d'un grand prix : il devait garder et protéger la virginité de la Mère de Dieu et l'existence mortelle de Dieu lui-même. Comme l'autre Joseph, il était juste, il était chaste, et pour cette raison peut-être dans les desseins de Dieu, il devrn souffrir.

Ici quelle bouche éloquente pourrait dire la profondeur des sentiments, la grandeur des inquiétudes de son âme aux jours des épreuves. Mais Dieu est avec lui comme avec l'antique Joseph, pour le diriger dans toutes ses voies et le faire réussir en toutes choses. Ne crains point de prendre Marie pour ton épouse, ⁽²⁾ lui dit un auge ; un roi ambitieux et avide de sang menace ton enfant, prends-le avec sa mère et fuis en Egypte, au

(1) Sap., 10, 14.

(2) Mat., 1, 20.

pays de l'exil. Sans hésiter Joseph obéit à la voix du ciel : il est fidèle à son épouse, il la dérobe avec son fils à la cruauté d'Hérode en fuyant loin de sa patrie. Plus tard, sur la route de Nazareth, au retour des fêtes de Pâque, son cœur sera bouleversé en constatant la disparition de Jésus, et pendant toute sa vie, son âme sera remplie d'une douleur immense, car il est le digne époux de celle dont on a dit que la douleur est grande comme la mer, et vous savez que pour consoler et compatir aux grandes douleurs il fait avoir beaucoup souffert soi-même. Pour sécher les larmes du cœur, il faut porter dans sa poitrine un cœur qui a pleuré.

L'antique Joseph a reçu comme récompense de ses épreuves et de sa vertu de veiller sur les membres de sa famille après leur avoir assuré la vie, et d'être établi intendant sur tout le royaume d'Égypte. Certes l'Esprit-Saint a eu raison de dire de lui : Nul ne fut comme Joseph le prince de ses frères et le soutien de sa nation.

L'époux de Marie a aussi reçu sa récompense. Il a été chargé de veiller sur les membres de sa famille après leur avoir sauvé la vie, et comme le premier Joseph était le type du second, cette intendance qui s'étendait sur tout le peuple d'Égypte, était la figure du pouvoir qui devait être confié à l'autre Joseph : pouvoir plus parfait et d'un ordre plus élevé, qui devait s'étendre non plus à un peuple renfermé dans des limites internationales et vivant à une époque déterminée de l'histoire, mais à tous les peuples de tous les pays sans distinction de frontières, et de toutes les époques de l'histoire, c'est-à-dire à toutes les âmes rachetées dans le sang de l'agneau. De sorte que, aujourd'hui, dans l'économie des choses spirituelles se vérifie à l'égard de l'époux de Marie, la parole que Pharaon adressa au fils de Jacob : Vous aurez autorité sur ma maison : quand vous ouvrirez la bouche pour commander, tout le peuple vous obéira. ⁽¹⁾ Mes anges et mes ministres, dit Dieu à Joseph, sont à votre disposition et je vous confie la garde de mes trésors.

Ce rôle prépondérant de Joseph dans la distribution des

(1) Gen., 41, 40.

faveurs célestes est facile à comprendre. Tous les jours l'Église ouvre ses temples et montrant le tabernacle elle dit au peuple chrétien : Jésus est là ; penchez-vous sur les vases sacrés de l'autel, avec les yeux de la foi, regardez dans le ciboire et dans le calice, et vous y verrez sa chair et son sang, son âme et son Cœur tout pulpitant d'amour, sa personne et sa divinité ; vous y verrez le fils de Joseph et de Marie vivant là aussi véritablement, aussi réellement qu'autrefois il vivait sous le ciel de l'Orient. Et non seulement Jésus vit encore dans nos temples, mais il y vit au milieu de sa famille, qui est son corps mystique ; et puisque Joseph a été chargé par Dieu de protéger sur la terre Jésus et sa famille, il doit encore aujourd'hui remplir le même rôle, car le ciel ne lui a pas retiré sa confiance, et l'Église catholique, souffre encore persécution.

Aussi, nous croyons, avec l'illustre cardinal Pie que « son intercession est une ressource particulièrement réservée à la société chrétienne et à l'Église en vue des crises extraordinaires et des complications temporelles qu'amèneront les derniers siècles ». (1) Et l'on se rappelle, le décret *Quemadmodum* en fait foi, que c'est déterminé par la déplorable condition de la chrétienté et de l'épouse du Christ, que Pie IX l'a solennellement proclamé en 1870, « Patron de l'Église universelle. »

Oui, le rôle de Joseph est de protéger encore sur la terre Jésus et sa famille, de sauver l'Église catholique et les âmes des dangers qui les menacent. Voilà, mes bien chers frères, l'épreuve des deux Joseph, voilà leur récompense, voilà leur similitude.

Nous pourrions dire que de tout temps, on a reconnu à Joseph, au moins dans le domaine spéculatif, ce rôle prépondérant dans la distribution des trésors du ciel. Une dévotion populaire envers un aussi puissant protecteur devait prendre naissance ; mais il faut admettre que la pratique de cette dévotion, pour des raisons de sagesse divine, a été un peu lente à se développer.

Notre Canada français, par une disposition toute providentielle, n'en doutons pas, a été favorisé d'une dévotion spéciale

(1) Œuvres complètes, v. 7, p. 128.

envers saint Joseph et cela dès les premiers jours de son berceau. En 1624, on faisait déjà sur les rives du Saint-Laurent, le vœu de consacrer la colonie à saint Joseph, et en 1637, sous M. de Montmagny, un décret du pape Urbain VIII reconnaissait saint Joseph comme patron du Canada français. Et qui ne sait que depuis ce temps, la dévotion envers ce grand saint a toujours été grandissant dans notre peuple.

En présence de ces faits, il y a une réflexion, semble-t-il, qui s'impose à nos esprits, et qui doit s'exprimer par nos lèvres. Puisque saint Joseph est chargé par Dieu de sauver son Église dans les moments difficiles, puisque notre église canadienne-française a prié saint Joseph depuis son berceau, et qu'elle a toujours conservé, au milieu de ses épreuves, à l'exemple de celui qu'elle invoque, la pureté de sa doctrine et la virginité de sa foi, nous pouvons croire qu'elle vivra toujours, car saint Joseph entend nos prières et son rôle est d'être le soutien de la nation qui fait monter vers lui son cantique d'amour et de prières.

Tout récemment le ciel ne nous a-t-il pas donné un gage de cette espérance, en donnant à notre nation, comme il le fit autrefois à Joseph, un manteau royal qui, tout en couvrant de précieux mérites personnels, peut être considéré comme une récompense de trois siècles de fidélité à Dieu dans les épreuves et de confiance dans le triomphe de la vertu.

Où? L'Église canadienne-française est votre nation, ô grand saint Joseph. Et lorsque cette Église, jeune encore mais débordante de vie, veut multiplier ses rameaux sur le sol qu'elle a arrosé de son sang le plus pur et dans lequel elle a puisé le suc généreux qui lui a donné sa fécondité, si elle rencontre des ennemis qui veulent empêcher son verbe apostolique de se faire entendre dans les écoles où l'on façonne l'âme des races, nous pouvons croire, et pourquoi ne pas dire, nous devons croire qu'elle vaincra ces difficultés et qu'elle continuera à s'avancer et à grandir, laissant toujours à chacun ses droits, ne voulant que suivre les chemins tracés par ses premiers missionnaires, et apporter avec elle les deux éléments essentiels à sa vie : son verbe français et son credo romain.

Cette espérance grandit encore, quand du haut d'un trône tout enveloppé de pourpre, descend une revendication fière,

mais juste et calme, de ce droit de l'Église canadienne-française de conserver et de porter partout avec elle son verbe et son credo, pour les jeter dans l'âme de ses enfants, afin que ces derniers puissent eux-mêmes les transmettre aux générations futures comme une démonstration éloquente de la foi et de l'amour des aïeux.

Et s'il m'était permis d'oublier un instant l'humilité des princes de l'Église, je serais tenté d'ajouter que l'éloge de l'Esprit-Saint que nous avons lu au Livre de l'Écclésiastique, ne s'adresse pas seulement à Joseph fils de Jacob ou à Joséph époux de Marie, mais aussi à celui qui en ce moment est au milieu de nous car, en vérité, *Nul ne fut comme lui le prince de ses frères et le soutien de sa nation.*

A l'exemple de saint Joseph nous voulons donc souffrir un peu, combattre sur la terre, et nous espérons notre récompense dans le ciel. Que son Éminence daigne bénir cette résolution et ce vœu de nos cœurs.



A l'issue de la messe, eut lieu présentation d'adresse par Sa Grandeur Mgr de Nicolet et réponse par son Éminence.

ADRESSE DE MONSIEUR BRUNAUT

A Son Éminence le Cardinal

LOUIS-NAZAIRE BÉGIN,

Archevêque de Québec.

Eminentissime Seigneur,

L'Église de Nicolet vit en ce moment une heureuse page de son histoire. Tout entiers à cette joie, nous nous plaçons à la rattacher aux principales étapes de notre existence régionale. Il y paraîtra mieux à quel point les bienfaits de la Providence ont été dispensés à ce coin de terre par la main des glorieux évêques de Québec.

C'est le 14 juillet 1681. A l'embouchure de la rivière Cressé, une trentaine de personnes — toute la population —

se presse sur le rivage. La forêt n'est pas loin. Les arbres, maîtres partout, se penchent jusqu'au dessus de la rivière qui coule à pleins bords. Dans le feuillage nuancé des chênes, des érables, des mélèzes, des frênes et des bouleaux, on entrevoit que le sol à défricher est une mosaïque où les terres productives sont percées par endroits de lopins sablonneux. Ces maigres bandes donneront du mérite au courageux habitant qui les fécondera de ses sueurs. Déjà des maisons propres s'espacent dans les clairières. Plus haut, sur le vert tendre des premiers taillis se détache altière la tête d'un massif aux tons plus sombres : ce sont les pins de Nicolet. Plus tard des poètes les écouteront murmurer des chansons françaises. Peut-être quelqu'un de ces vétérans qui survivent sur la terre du Séminaire, a-t-il vu de loin la scène grandiose et simple du 14 juillet 1681. La population naissante de Nicolet s'est agenouillée. Debout dans un frêle canot d'écorce, un homme de Dieu lève la main et trace sur les têtes inclinées le signe de la croix.

C'est Monseigneur François Montmorency de Laval, qui vient porter ses encouragements à un groupe de pionniers et confirmer ceux qui, à la lettre, ont besoin d'être à la fois soldats et laboureurs. Il n'y a pas encore d'église. Le modeste manoir seigneurial reçoit le Prélat, comme il reçoit les visites intermittentes du missionnaire Récollet envoyé des Trois-Rivières. L'apôtre parle. Il apporte des pensées directrices. Il passe jetant ainsi sur les deux rives du Saint-Laurent la semence qui lèvera pour le royaume des cieux, et, privilège rare dans l'histoire des chrétientés, c'est à peine si l'on connaît dans ces régions fortunées l'homme ennemi qui y sème l'ivraie.

L'Évêque qui s'est obstiné à tenir directement de Rome sa juridiction, implante en terre canadienne la pure doctrine catholique, sans mélange gallican. Ami et correspondant du bienheureux Eudes, il a, comme son saint ami et comme les Jésuites qui l'ont formé, l'horreur du jansénisme. Il parle donc. A ces humbles qui ont besoin de connaître la miséricordieuse bonté du Sauveur, il développe le langage des béatitudes promises à ceux qui peinent sous le poids de la chaleur et du jour. Il prêche la tempérance qui fait les races fortes. Il bénit le souvenir attendri que ces robustes enfants de la France gardent envers leur mère-patrie lointaine.

Et huit ans après, à l'appel de leur roi, quand ces chefs de famille saisiront le mousquet pour aller prévenir l'invasion ennemie, on aura une fois de plus constaté quelle force héroïque le sentiment religieux donne au patriotisme.

Puis enfin le Prélat s'incline vers les tout petits. Il les marque du signe du soldat chrétien. Il leur insuffle quelque chose de l'âme du Sauveur dont il porte la douceur majestueuse, l'énergique endurance et la tendresse paternelle.

Éminence, quand la main qui sème dans le champ des âmes est la main d'un saint, Dieu ne permet pas que le sol soit rebelle. Il s'écoulera du temps avant que l'Église de Nicolet voie se réaliser les promesses de multiplication laissées par le vénérable François de Laval. Mais le temps n'est rien pourvu que vienne un jour la moisson.

Longtemps le Saint-Laurent, ce chemin « qui marche », est seul à relier Québec à Montréal. La région moyenne du fleuve est isolée. La colonisation doit attendre l'année 1733 avant qu'un chemin du roi se déroule entre les deux capitales, et encore, sera-ce sur la rive nord. Et puis, les rives basses du lac Saint-Pierre laissent chaque printemps passer les inondations désastreuses. Mais on s'enhardit. Un premier clocher s'élève sur une île, près du lac, en 1700. Il est vrai qu'il ombrage une église couverte de chaume, mais c'est la maison de Dieu, et l'on vient toujours s'y reconforter. Des jours meilleurs, après l'ouverture du grand chemin du roi sur la rive nord, permettent aux fidèles de construire au même endroit un autre temple plus convenable. Désormais le Saint-Laurent moyen est ouvert et les rives du lac Saint-Pierre se peuplent. Dix ans avant la cession du pays à l'Angleterre, Mgr de Pontbriand, évêque de Québec, confie la paroisse de Nicolet à un prêtre qui, en cinquante ans de labeur, la transforme. Le curé Louis-Marie Brassard, québécois de naissance et d'éducation, choisit le site actuel de l'église Saint-Jean-Baptiste de Nicolet. Plus près du centre de la paroisse, entre le massif des pins et un bosquet de chênes aujourd'hui disparu, il bâtit la troisième église de cette paroisse. Cet édifice a duré plus d'un siècle ; nous l'avons vu démolir en 1897 ; vénérable témoin des âges héroïques de ce petit pays perdu, il devait s'effacer devant des constructions plus splendides. Dans ce

milieu rural où la foi prospère, le curé Brassard a entrevu que Dieu devait se choisir des recrues pour le sanctuaire, et la patrie, des défenseurs armés pour les batailles intellectuelles.

Il meurt en 1800, après avoir hardiment jeté les bases d'une école paroissiale qui, dans trois ans, va devenir une école latine et bientôt un séminaire, grâce à l'intuition, à l'impulsion créatrice du grand successeur de François de Laval, Mgr Joseph-Octave Plessis.

Un jour, en 1820, la population est de nouveau en liesse comme aujourd'hui. Non loin du site où s'est arrêté en 1681 le primitif équipage du premier évêque de Québec, la population et le jeune séminaire voient débarquer Mgr Joseph-Octave Plessis. Son institution de Nicolet a grandi. Perdu dans le feuillage, loin des centres politiques, ce séminaire a en la charité de ne pas trop attirer l'œil soupçonneux de l'oligarchie anglaise qui a de la misère à comprendre qu'on puisse tenir à sa langue et à sa foi sans manquer de loyauté envers l'Angleterre.

Or, ce que Mgr Plessis apporte de Londres en 1820, ce sont les lettres patentes royales qui donnent enfin l'existence légale à son œuvre de Nicolet. De Rome, il apporte la bénédiction du Vicaire de Jésus-Christ sur la pépinière de prêtres et d'hommes d'État qu'il a installée dans la retraite, au sein de la campagne. Enfin, de France, il apporte des souvenirs artistiques, des tableaux qu'il verra à faire distribuer dans les églises du canton, afin que l'âme française continue de parler à la jeunesse par des maîtres comme l'abbé Rimbault, par des livres qui transmettent la pureté du verbe de France, et par des œuvres d'art qui en rappellent le génie.

Loyauté envers la couronne, vénération profonde pour le Souverain Pontife, attachement filial aux souvenirs de la France catholique et à sa culture latine, telles sont les directions données par l'illustre successeur de Mgr de Laval au foyer intellectuel qu'il vient d'instituer.

La première direction, les fils de Nicolet la suivront, et l'on verra, en 1837, un grand journaliste, Étienne Parent, ancien élève du Séminaire, rappeler le devoir de la modération dans la conquête des libertés légitimes, et celui de la loyauté envers la cou-

ronne, quand une insurrection de patriotes menace de s'étendre par la province.

La seconde direction, après avoir suscité dans ce même milieu six des premiers missionnaires de l'Ouest canadien, aura un jour son glorieux effet, quand on verra un contingent de trente zouaves pontificaux voler de Nicolet à la déleuse du Pape-Roi.

La troisième fera surgir sur ces bords d'harmonieux poètes, d'éloquents orateurs, et des historiens qui font honneur à l'histoire des lettres canadiennes-françaises. La France vit ici, moins brillante, mais non moins vibrante qu'à Québec, Éminence.

On peut dire que, de ce jour, Nicolet est choisi pour être le centre d'un diocèse quand il plaira à Dieu et à l'Église de le constituer.

De la part des Évêques de Québec, il n'y a guère de solution de continuité dans l'histoire des faveurs accordées à ce coin du pays. Il suffit de nommer Mgr Paret, Mgr Signay, Mgr Bail-Argéon, le Cardinal Taschereau, pour rappeler qu'il est de tradition à Québec qu'on soit princièrement bon envers Nicolet.

Sans doute, ce centre progressera moins vite que d'autres. Ses plaines unies, ses cours d'eau peu tourmentés ne se prêtent guère à d'autre source de développement que celle de l'agriculture. On n'y verra donc pas les subites agglomérations d'un monde industriel. Mais le jour où une loi réparatrice aura ouvert les Cantons de l'Est, et les Bois-Franes à l'activité de nos agriculteurs, il ne restera plus qu'à couronner l'œuvre de Mgr Plessis en dotant l'Église de Nicolet d'un siège épiscopal.

Éminence, il appartenait à un autre grand évêque de Québec, au Cardinal Taschereau, de parachever ainsi l'œuvre de Mgr Plessis à Nicolet, en aidant à la création de ce diocèse en 1885.

Modestement ce diocèse garde dans l'ensemble du pays la place que lui assigne son site éloigné des grands courants commerciaux. Ni dans le monde industriel, ni dans le monde commercial, ni dans le monde intellectuel et social, il ne lui appartient de créer les initiatives d'une portée provinciale. Placé à l'extrémité d'une région essentiellement agricole, Nicolet se contente d'être pour le moment un foyer de vie intellectuelle et religieuse pour le diocèse qui porte son nom.

Les initiatives sociales et religieuses ne sont pas du reste à créer, l'action du sage Métropolitain de Québec suffit à orienter la nôtre dans tous les domaines. Votre Éminence, à la suite des Évêques de Québec, continue de nous donner un haut enseignement que la voix de nos chers élèves du Séminaire a célébré hier soir à notre grande joie.

Éminentissime Seigneur, en résumant l'histoire des bienfaits des évêques de Québec envers l'Église de Nicolet, nous n'avons guère prononcé votre nom, mais nous n'avons pas cessé de le célébrer. Car notre reconnaissance va aujourd'hui à celui qui a pris à cœur toutes les affections de ses prédécesseurs, et qui, malgré la tâche accablante que lui impose son immense archidiocèse, n'a jamais perdu l'occasion de nous tendre la main, de nous aider de ses lumières et de nous reconforter de sa paternelle charité. Notre regretté prédécesseur, Mgr Gravel, avait une façon très délicate de manifester la gratitude de son Église envers Québec : il fut, vous le savez, l'un des plus ardents avecats de l'introduction du procès de béatification du Vénérable François de Laval.

Pour notre part, après avoir reçu de vos mains la consécration épiscopale, et obtenu déjà que vous fissiez à Nicolet, l'honneur d'une amicale visite en 1911, nous sentons que notre reconnaissance est de celles qui ne s'exprimeront jamais assez hautement.

La présente visite de Votre Éminence, à l'occasion de la fête de saint Joseph, est une de ces marques d'égard qui nous vont au cœur. Elle permet au clergé de ce diocèse et à notre excellente population nicolétaine, de dire par sa présence autour de vous, avec quelle joie les plus humbles fils du peuple canadien ont vu les honneurs de la pourpre romaine couronner votre carrière et glorifier une vie dont toutes les œuvres et les aspirations ont utilement servi la patrie et l'Église du Canada.

Daigne Votre Éminence agréer ces humbles hommages et bénir le clergé et le peuple qui les forment à vos pieds avec la plus respectueuse et la plus aimante gratitude.



RÉPONSE DE SON ÉMINENCE



Monseigneur,

Nos origines religieuses au Canada sont les plus belles, les plus nobles, les plus édifiantes qu'on puisse trouver dans l'histoire de l'Église. Elles forment une véritable épopée, bien glorieuse pour nous et votre belle adresse qui nous fait connaître les débuts et les développements de Nicolet en constitue un important et intéressant chapitre.

Je ne me lasse pas d'admirer les premiers religieux, les enfants de Saint François d'Assise (Récollets) et de saint Ignace arrivant les premiers sur nos rivages pour y évangéliser les pauvres tribus sauvages, Hurons, Iroquois, Algonquins et autres, disséminés dans nos immenses forêts vierges. Il les suivent dans leurs classes et dans leurs pêches jusque sur les bords des grands lacs, du Mississipi, du Missouri, à la Nouvelle-Orléans, jusque dans l'Acadie ; ils partagent leur maigre nourriture, leur séjour sous la tente, leurs privations, leurs misères : ils leur annoncent la parole de Dieu, leur prêchent Jésus crucifié et la plupart d'entre eux terminent leur laborieuse et pénible carrière par le martyre. Les premiers prêtres du Séminaire de Québec sont durant de longues années missionnaires dans l'Illinois, chez les Tamurois, et jusque dans le bas du fleuve Saint-Laurent. A cette époque, on ne parlait ni de bateaux à vapeur, ni de chemins de fer, ni même de routes ordinaires, encore moins de beaux carrosses et d'automobiles ; pas de routes à travers les forêts : ce qu'on appelle maintenant la voirie, était chose inconnue. On ne pouvait voyager alors que par le « chemin qui marche », comme Votre Grandeur le disait il y a un instant.

Notre premier évêque de la Nouvelle-France, le Vénérable Mgr de Laval, ne voyageait en été qu'en canot d'écorce et l'hiver en raquette. Il est venu ici à Nicolet, en 1681 faire sa visite et confirmer les enfants des colons qui étaient venus se fixer sur les bords de votre belle rivière et à l'ombre de vos pins justement célèbres, si majestueux, si poétiques en même temps. Ce saint évêque ne songeait pas à se faire une vie douce et paisible : en

un missionnaire, il n'avait d'autres désirs que de conquérir des âmes à Jésus-Christ, de les attacher à l'Église Romaine, au Souverain Pontife, de leur inculquer la saine doctrine : et c'est pour cela que, dès son arrivée à Québec, il se mit en relation avec le Pape, lui faisant des rapports très détaillés et très soignés sur la condition spirituelle de son vicariat apostolique et recevant sa direction, non de Paris, mais de l'autorité souveraine du Pontife romain. Il avait une âme d'apôtre ; il ne reculait jamais devant les fatigues et les privations inhérentes à ses longues visites non seulement à Nicolet, mais à Tadoussac, dans le Saguenay, dans les diverses petites paroisses qui se formaient autour de Québec, de Montréal et de Trois-Rivières. Tous ceux qui ont vu sa admirable vie, demeurent étonnés, ébahis au spectacle de son zèle infatigable, de son endurance, de l'esprit surhumain qui dominait tous ses actes. Et je m'explique facilement que votre regretté prédécesseur, Mgr Gravel, se soit employé aussi ardemment, avec tout notre épiscopat, à promouvoir la cause de béatification de ce grand serviteur de Dieu.

Avec l'esprit pénétrant dont Dieu l'avait doué, il entrevoyait, sans doute, le brillant avenir qui était réservé à son immense diocèse. Et c'est pour cela qu'il travailla avec tant de persévérance à former de saints prêtres, de ferventes religieuses, et à établir solidement les principes chrétiens qui sont la plus puissante sauvegarde et le salut des peuples.

De son diocèse qui comprenait le Canada et la plus grande partie des États-Unis ont été formés, avec le temps, une centaine de diocèses pleins de vigueur et de sève catholiques ; sa juridiction s'étendait depuis le pôle nord jusqu'à la Nouvelle-Orléans, où il avait placé un grand Vicaire qui administrait en son nom. Votre diocèse de Nicolet figure dans cette longue liste d'Églises particulières formées à même le territoire confié à Mgr de Laval ; il est l'un des plus jeunes, mais laissez-moi le dire à Votre Grandeur en toute sincérité, il est l'un des plus prospères, des plus vigoureux, des plus religieux. Vous avez une superbe cathédrale que tout le monde admire, un magnifique palais épiscopal ; vous avez de grandes et florissantes paroisses et surtout une population pleine de foi, pratiquante, attachée et soumise à ses pasteurs ; vous avez un clergé nombreux et zélé qui suffit à répondre aux

besoins spirituels de votre peuple ; vous avez un séminaire dont vous avez droit d'être fier et qui fait honneur non seulement à Nicolet, mais à tout notre pays ; vous avez un grand collège commercial sous la direction habile des chers Frères, puis une école normale, et enfin des convents et hôpitaux qui répondent superbement à tous les besoins de votre population. Je vous félicite cordialement, Monseigneur, d'être le chef spirituel d'un si beau diocèse, et je me réjouis de cette superbe efflorescence d'œuvres et d'institutions catholiques, comme je me suis réjoui du témoignage de confiance que vous m'avez donné le Vicaire de Jésus-Christ en vous nommant second évêque de Nicolet.

Il est de notoriété publique que les archevêques de Québec, surtout depuis le commencement du siècle dernier, se sont vivement intéressés à votre région. Mgr Plessis, l'un des plus distingués archevêques de notre Canada, n'a toujours été un fervent ami de Nicolet. C'est lui qui transforma l'école paroissiale de l'excellent curé Brussard en collège classique. Que de démarches, que de fatigues, que de sacrifices pécuniaires et autres il s'imposa pour donner de la stabilité et une impulsion vigoureuse à son cher Séminaire de Nicolet ! Il y avait mis tout son cœur, toute son âme ; il semblait ne plus vivre que pour en assurer le développement. C'était son œuvre de prédilection ; il aimait à venir s'y reposer, à en voir les élèves, à constater leurs progrès, à encourager les professeurs. Aussi on constate avec plaisir que la mémoire de ce grand évêque, de ce défenseur intrépide de nos droits et de nos libertés, demeure en bénédiction dans cette maison dont il fut le fondateur et qu'il a tant aimée et protégée jusqu'à la fin de sa glorieuse carrière. Son œuvre n'a cessé de grandir avec les années et a été une admirable pépinière d'évêques, de prêtres, de dames qui ont brillé au service de l'Église et de l'État.

Ses successeurs, NN. SS. Panet, Signay, Baillargeon, Taschereau n'ont jamais cessé de porter un très vif intérêt à Nicolet, de lui prodiguer leurs encouragements, leurs témoignages d'affection. Si j'arrive le dernier par ordre de date, je ne crois pas être, sous ce rapport, inférieur à ceux qui m'ont précédé sur le siège de Québec : le séminaire de Nicolet, les institutions religieuses de Nicolet, les évêques et leurs familles de Nicolet ont et auront toujours une place d'honneur dans mon esprit et dans mon cœur.

Monseigneur, je ne manquerai pas de demander au bon Dieu de continuer à protéger vos œuvres et à répandre sur Votre Grandeur et sur ses chères ouailles ses plus précieuses bénédictions.



Après cela, tout le clergé a fait cortège vers l'évêché où, à midi, un banquet fut servi. Au delà de 140 prêtres y avaient pris place dont une dizaine de Saint-Hyacinthe ou d'ailleurs.

Dans l'après-midi Son Éminence fit successivement visite à l'Académie Commerciale des Frères des Écoles Chrétiennes, aux orphelins de l'Hôtel-Dieu des Sœurs Grises ; à chacun de ces endroits il y eut chants de circonstance, compliments ou adresse, où la délicatesse des sentiments le disputait à la grâce de l'expression.



VISITE DE SON ÉMINENCE A L'ACADÉMIE COMMERCIALE



Il est trois heures, Son Éminence sort de l'évêché accompagnée de Sa Grandeur Mgr Brunault, de Mgr Bourret, V. G., et d'un nombreux clergé. A l'Académie, tout est décoré avec bon goût, et c'est dans la grande salle des fêtes qu'a lieu la réception.

Dès son entrée, on entonne le chant du *Benedictus*, qui fut suivi d'un « Hymne d'honneur ».

C'est Mgr Brunault, lui-même, qui s'est chargé de présenter les élèves à Son Éminence ; il le fit à peu près en ces termes :

Éminence :

Je suis heureux et fier de vous présenter les chers Frères et les élèves de cette Académie. C'est avec le plus grand zèle que ces bons frères s'occupent de la formation intellectuelle et morale de ces bons et beaux petits enfants que vous avez sous les yeux. Éminence, ces enfants auraient mieux aimé vous adresser eux-mêmes la parole, car ils savent aussi bien parler qu'ils savent

chanter, mais comme je sais que vous n'aimez pas les adresses et les compliments, je me suis donc chargé de parler en leur place. Ce sont ces enfants là, Éminence, qui sont le plus cher au cœur de l'Évêque de Nicolet. Ils vivent dans son intimité, ils sont pour ainsi dire de sa famille. Ce sont eux qui remplissent admirablement bien les cérémonies à la cathédrale, comme vous avez pu en juger par vous-même ce matin.

L'Évêque de Nicolet hérit particulièrement les enfants de l'Académie Commerciale et c'est avec le plus grand plaisir qu'il vient présider chaque mois la distribution des mentions, le compte rendu des compositions, suivant en cela l'exemple de son prédécesseur, Mgr Gravel, de douce et vénérée mémoire. Bien que depuis de longues années, Mgr Gravel n'exerçait plus de ministère, une chose lui tenait à cœur. Il se réservait de venir chaque mois à l'Académie et c'est seulement lorsqu'il ne put quitter sa chambre qu'il se fit remplacer par son Grand Vicaire. Moi-même je me fais le même plaisir, de venir chaque mois, féliciter les travailleurs, encourager les faibles, et stimuler les pusillanimes. Voilà pourquoi les enfants de l'Académie ont une large part d'affection de l'Évêque de Nicolet. Éminence en vous demandant de leur adresser un mot, je vous prie de faire descendre sur eux une de vos précieuses bénédictions.

Son Éminence répondit sous forme de causerie familière :

« Je connais, dit-il, depuis longtemps les Frères des Écoles Chrétiennes. Je connais leur zèle et leur dévouement et je les estime beaucoup. Partout ils sont répandus dans mon diocèse. Ce sont eux qui dirigent les grandes écoles de la ville de Québec : Saint-Sauveur, qui compte 1050 élèves ; Saint-Roch, qui en a 790 ; Jacques-Cartier 680 et l'Académie 375. Quand Notre-Seigneur disait : « Laissez venir à moi les petits enfants », je ne sais pas s'il s'adressait à d'aussi beaux petits enfants que vous, car il s'adressait à des petits juifs et je ne crois pas qu'ils étaient aussi gentils que nos petits canadiens. Comme Notre-Seigneur, j'aime à les visiter, malheureusement je ne puis le faire aussi souvent que je le voudrais. Autrefois, sans être annoncé, je frappais à la porte d'une classe et on était tout surpris de me voir entrer ; Alors, je montais sur le bureau du professeur et je me

mettais à questionner sur l'arithmétique, le français, l'histoire, le catéchisme. On me répondait très bien en général. Souvent aussi j'étais charmé de la simplicité de ces bons petits enfants qui me rencontraient sur la rue et me demandaient : « MONSEIGNEUR, quand viendrez-vous nous voir ? » — Mais, leur disais-je, « si je vais vous voir et vous questionner vous ne pourrez me répondre ». « Quand même, répliquaient-ils, venez toujours, venez et vous verrez ».

Or, un jour, je demandais à un tout petit : « Que feras-tu quand tu seras grand ? » — « Moi, MONSEIGNEUR, je voudrais être pompier ». — Et à un autre : « Et toi ? » « Moi je voudrais devenir évêque comme vous ». Alors le Cardinal s'arrêta et demanda à ceux qui voulaient devenir prêtres de lever la main, disant, que souvent il reconnaissait ainsi ceux qui avaient des idées de vocation.

Quand Son Éminence eut fini de parler le jeune Herman Châtillon monta sur l'estrade et demanda un congé : « Éminence, au nom de mes camarades je sollicite la faveur d'un congé ». Mais répliqua le Cardinal : « Es-tu bien sûr qu'ils demandent un congé ». A la question : « Qui veut un congé », toutes les mains se levèrent avec une unanimité facile à comprendre. Le congé fut accordé. Puis, les élèves s'inclinèrent de nouveau sous la main bénissante de Son Éminence. Maîtres et élèves de l'Académie Commerciale garderont toujours dans leur esprit et dans leur cœur le souvenir de ces fêtes, à la fois pieuses et charmantes.

VISITE A L'HOTEL-DIEU



Il y eut réception dans la salle Sainte-Élisabeth. Une petite séance, dont les orphelins et les orphelines firent les frais fut impressionnante et fort goûtée de tous ceux qui étaient présents. Elle se termina par une adresse et la réponse du Cardinal.

A Son Éminence,
Le Cardinal L.-N. BÉGIN,
Archevêque de Québec.

Éminence,

En ce jour mille fois heureux, tout Nicolet tressaille d'allégresse, puisqu'il lui est donné d'aclamer votre auguste Personne, l'un des Princes les plus vénérés de la Sainte Église, de saluer la douce Majesté de l'Autorité première dans notre Province, et de jouir de la vision bénie d'un Père déjà connu. Chacune des Institutions de cette ville redit, en termes éloquents, sa joie et son bonheur, proclame bien haut les vertus, les mérites et la gloire de l'Illustre Pontife qui daigne les visiter. Pour nous, pauvres petits orphelins, qui pouvons à peine bégayer l'expression de nos sentiments, comment oserions-nous souhaiter la Bienvenue à un Prince de l'Église, si l'on ne nous avait appris que la bonté et la douce clémence sont les attributs qui lui gagnent tous les cœurs. Ne savons-nous pas aussi, qu'à l'exemple du bon Jésus, Votre Éminence s'incline tout paternellement vers les humbles et les petits. Parmi les rayons de gloire qui illuminent votre front de Cardinal, il en est un qui est parvenu jusqu'à notre œil d'enfant : c'est celui de votre prédilection pour le pauvre petit orphelin ; puis, notre oreille enfantine a entendu les échos de la grande ville de Québec, répétant les chants de gratitude des indigents, envers leur Père si bon et toujours si charitable. Et nous nous sommes dit : nos petits frères de là-bas ont donc, comme nous, un Père qui les hérite tendrement, qui s'intéresse à leur bonheur présent et à venir ; et déjà, nous vous aimions beaucoup. Mais maintenant, oh ! comme nous vous aimons

encore davantage, puisqu'il nous est permis d'approcher de Votre Éminence, de contempler de près ces traits qui reflètent si bien ceux du divin Maître. Avec quelle confiance nous déposons aux pieds de votre Personne Sacrée, l'humble hommage de notre profonde vénération et de notre amour filial ! Avec quel bonheur, nous recueillerons quelques-unes de vos paroles bénies, et recevrons votre précieuse bénédiction !

Puisse le Dieu de l'orphelin, accorder à nos ferventes prières la réalisation des plus chers désirs de votre cœur d'Apôtre et de Père. Daignez, Éminence, agréer ce vœu reconnaissant que nous inspire votre extrême bienveillance en ce beau jour.

LES ORPHELINS DE L'HÔTEL-DIEU DU NICOLET.



RÉPONSE DE SON ÉMINENCE



(EN SUBSTANCE)



Le Cardinal, faisant allusion au dialogue des orphelins, leur dit d'abord qu'il ne se doutait pas que sa parenté avec Notre Vénérable Mère d'Youville leur fut connue... ajoutant que cette parenté l'honore beaucoup, ayant tout lieu de croire qu'elle sera un jour placée sur les autels... Il dit aussi qu'ayant été appelé à donner son témoignage dans la Cause de béatification de Notre Vénérable Mère, il dût s'en défendre en faisant connaître son lien de proche parenté... Son Éminence exposa ensuite sa haute appréciation des œuvres de Charité, en général, et de l'Institut des Sœurs Grises, en particulier, qui fait tout spécialement profession de Charité. Ici, dit le Cardinal, on vous nomme : « Sœurs Grises » ; à Québec, nous disons : « Sœurs de la Charité ». Dans le fond, c'est la même chose, vous êtes des filles de la Vénérable Mère d'Youville, toutes pénétrées de son esprit de Charité et de dévouement pour les pauvres et les orphelins.

Puis, il parle des œuvres considérables des Sœurs de la Charité de Québec et mentionne certains de leurs établissements.

Il dit aux enfants combien ils doivent s'estimer heureux de vivre dans cette sainte maison, où on se dévoue avec tant de sollicitude à leur bonheur spirituel et temporel... et attire principalement leur attention sur les immenses avantages de la communion quotidienne, les engageant à prier beaucoup pour leurs Bien-faiteurs, représentés, en cette circonstance, par l'Association des Dames « de Charité » et « du Cerele Yonville »... Priez beaucoup aussi pour vos bonnes Mères, leur dit le Cardinal, pour votre Évêque, oh ! votre Évêque, il vous aime tant !... il faut bien prier pour lui, en retour, et priez aussi pour moi, chers enfants.

Un bambin de 5 ans qui désire un congé, Son Éminence demande s'il a fait sa première Communion. Sur la réponse affirmative de l'enfant, le bon Cardinal rappelle combien Sa Sainteté Pie X avait paru heureux d'apprendre qu'à Québec on fait communier les petits enfants de cinq ans.

Son Éminence a fait, pour terminer l'après-midi, une visite privée au monastère du Précieux-Sang. Là comme ailleurs tout était décoré avec un goût admirable.



VISITE AU COUVENT DE L'ASSOMPTION



A six heures un grand souper, auquel assistaient tous les convives du repas du midi, était servi chez les RR. Sœurs de l'Assomption ; il a été suivi d'une réception donnée aux principaux citoyens de la ville et d'une séance au pensionnat des mêmes Sœurs, séance qui fut des plus charmantes et des plus gracieuses. On ne saurait imaginer de programme mieux choisi et surtout on ne saurait mieux l'exécuter que celui-ci ne l'a été.

I

PROGRAMME



ORCHESTRE

- La voix des brises*.....Scène enfantine
Offrande de fleurs et de souhaits à Son Éminence et à S. G.
Mgr Brunault
Duo concertant.....E. Paladilhe
Cantate *Non Prævalebunt*.....Musique de Th. Dubois
Adresse à Son Éminence — Orchestre



LA VOIX DES BRISES



Scène enfantine

Musique de Alfred d'Hack



La scène représente un parterre où Violettes, Roses et Lys tiennent conversation



Rose blanche. — Mes Sœurs, vous qui me semblez si joyeuses, rien ne vous préoccupe donc en ce moment ? Savez-vous bien ce qui vous attend ce soir ?

Lys. — Oh ! notre sort à nous, n'est-il pas toujours le même ? Sous un rayon ami entr'ouvrir nos corolles, sourire aux caresses du zéphir, briller un instant, puis nous effeuiller et mourir. C'est là tout ce que nous pouvons espérer, pauvres fleurs d'un jour.

Rose rouge. — Trop heureuses encore, quand une main cruelle...

Lys. — N'appellez pas *cruelle* la main qui nous choisit, puisqu'elle nous procure ainsi la joie de rendre les autres plus heureux. Donner du bonheur, c'est si bon !

Rose rouge. — Oh ! moi, c'est mon rêve le plus cher...

Les violettes (ensemble et vivement). — Et c'est le mien aussi.

La rose blanche. — Eh ! bien, réjouissez-vous : vous allez bientôt être satisfaites.

L'une des violettes. — Comment ? Que dites-vous ?

La rose blanche. — La famille de l'Assomption, tout entière au bonheur que lui apporte la visite de Son Éminence le Cardinal Bégin, ne tardera pas à venir en ces lieux pour y cueillir une gerbe digne de lui être offerte. Toutes, n'est-ce pas ? vous aspirez à la gloire d'être choisies ?

Une violette. — J'apprécie hautement l'honneur qu'on veut bien faire à notre parterre. Mais, pour moi, je n'ambitionne rien. Qui même daignerait songer à la violette ? — Et d'ailleurs, parler à un Prince de l'Église, moi, jamais je n'oserais !

Lys. — Et toi, que dis-tu, rose brillante et parfumée ?

Rose rouge. — Je n'oserais pas non plus... Je craindrais que mon langage ne sût pas être agréable à Son Éminence.

Lys. — Et toi aussi ? D'où te vient tant de timidité ?

Rose rouge. — Ah ! si j'avais grandi sous ses yeux. Si de ma corolle s'exhalait un parfum qui lui fût connu... Mais nous vivons si loin, si loin de son regard ! — Que lui sommes-nous ?

(*Soudain des murmures très doux se font entendre, un souffle de la Brise, les fleurs frémissent et se balancent, en chantant :*)

Entendez-vous ?

Est-ce la brise

Dont le murmure si doux

Avec nos voix fraternise ?

Écoutez ! c'est dans l'espace

La brise du soir qui passe.

Au souffle si pur, si doux,

De la brise qui passe.

Mes Sœurs, balançons-nous.

La brise de Lévis. — Je suis, en effet, la brise du soir. Me permettez-vous de joindre aux vôtres ma voix qui ne saurait manquer de plaire à Son Éminence : elle lui est si bien connue,
LA BRISE DE SA TERRE NATALE.

(*Toutes les fleurs la saluent*)

(*Elle continue*) : Je viens des hauteurs de Lévis, de cette ville qu'embaume encore son souvenir. J'ai caressé de mon souffle le plus doux ces rives aimées où s'est écoulée son enfance. J'ai prêté l'oreille au murmure des flots qui m'apportait l'écho de son nom... Oh ! recevez-moi, je serai la VOIX DU SOUVENIR.

Les fleurs. — Oui, oui, sois la bienvenue.

(*Nouveaux murmures, apparition d'une autre brise*)

Les fleurs. — Et toi, brise charmante, d'où viens-tu ?

La brise de Québec. — D'une terre bénie entre toutes, de ce

vieux rocher de Québec, — citadelle redoutable que n'ont pu emporter d'assaut les ennemis de notre langue et de notre foi.

Une rose. — A ce titre, brise du grand fleuve, tu seras la bienvenue.

La brise de Québec. — Mais ce n'est pas tout : si vous saviez quels accents émus s'élèvent de ce sol aimé ! . . .

« JE ME SOUVIENS ! » m'a redit l'écho des vieux murs du Séminaire. « JE ME SOUVIENS » de celui qui, dans le silence, l'étude et la prière, se préparait à l'honneur du sacerdoce. « JE ME SOUVIENS » aussi du prêtre dévoué qui voulut, dans cette enceinte, consacrer à l'éducation de la jeunesse les plus belles années d'une carrière si précieuse. « Et jusqu'à moi, de ce siège épiscopal qu'ont illustré déjà tant de noms glorieux, montait une voix qui disait : « Celui-ci est le digne successeur des Laval, des Plessis, des Taschereau. Il a bien mérité de l'Église et de la Patrie. »

Ces murmures si doux, je les ai recueillis au passage, et j'ai l'espoir qu'ils iront droit au cœur de Son Éminence.

(Murmures, et apparition d'une brise)

La brise de Chicoutimi. — Des bords majestueux du Saguenay, j'accours vers vous, mes Sœurs, porteuse d'un message tout de filiale gratitude : « Va m'a dit la jeune et vaillante Église de Chicoutimi, va dire au Pasteur aimé qui, après s'être dérobé une première fois à l'épiscopat, voulut accepter pour nous le fardeau redoutable de ce ministère dont nous eûmes les prémices, — va lui dire quel souvenir profond nous avons gardé de son trop court passage au milieu de nous. Va lui dire surtout quelle douceur nous trouvons à nous rappeler ses paroles si bienveillantes qu'il nous adressa naguère, et que nous conservons comme un trésor . . . » C'est bien au service de l'Église de Chicoutimi que nous aurions voulu vivre et mourir. »

Ce témoignage si précieux qu'ont redit les échos de ces rives pleines de mystère, emporte-les, brise du soir, et dis bien à Son Éminence que c'est auprès de ce Père si bon que nous aussi nous aurions voulu vivre et mourir. »

(Nouveaux murmures)

FLEURS (Solo)

D'où viens-tu, brise caressante ?
Ton souffle nous est étranger,

LA BRISE

J'habitais à l'aube naissante,
Les bords où fleurit l'oranger,

Toutes les brises : — Brise d'Italie, salut à toi !

La brise de Rome. — Des collines romaines couronnées de myrte et de roses, j'ai glissé lentement sur les flots bleus de la Méditerranée. Puis, me laissant doucement emporter dans l'espace, j'ai traversé l'Atlantique, et ce soir j'apporte à Son Éminence les parfums de la Ville Éternelle.

Le Séminaire français, Saint-Jean de Latran, le Vatican — avec l'ineffable sourire de Pie IX — quels souvenirs vous avez laissés dans l'âme du jeune prêtre d'autrefois ! Oh ! cette âme, comme elle est restée admirablement romaine, et comme aujourd'hui, sous la pourpre cardinalice, elle vibre encore délicieusement à la seule évocation des joies saintes et des affections précieuses qui ont embelli son séjour dans la cité des Papes.

Aussi, comme là-bas on se souvient ! Combien de fois n'ai-je pas entendu son nom murmuré avec tendresse par ce Père si bon qui s'appelait Léon XIII, Pie X ou Benoît XV. Les échos du Consistoire redisent encore les acclamations qui ont salué l'élu du Saint-Père en celui qui devenait, ce jour-là, le second Cardinal de l'Église canadienne. Et de tous les lieux qu'ont foulés ses pas s'élève comme un parfum très doux que j'ai recueilli pour lui en faire hommage.

Une fleur. — Brise de Rome, va toi aussi vers Son Éminence, comme ta voix sera douce à son cœur si bon !

Les brises. — Venez, vous aussi, fleurs gentilles.

Brise d'Italie (seule). — A la voix des brises s'unira la voix des fleurs et ensemble nous saurons mieux nous faire les interprètes des cœurs.

La brise de Nicolet (les autres brises la regardent, étonnées). — Et moi, ne m'accepterez-vous pas aussi ?

Les brises. — Mais qui donc es-tu, petite ?

La Brise de Nicolet (aux fleurs qui, la reconnaissant, la saluent en souriant). — Ah ! vous, du moins, fleurs charmantes, vous me reconnaissez, je le vois ! Oui, je suis la *brise nicolétaine*.

(S'adressant ensuite aux brises qui l'entourent). Sur mes ailes légères, je n'apporte pas comme vous à Son Éminence des souvenirs chers et doux. Surprise de voir rayonner sur tous les fronts nue allégresse inaccoutumée, j'ai prêté l'oreille aux voix qui montaient de cette ville heureuse. Et dans les joyeuses envolées de ses cloches, dans le bruissement continu des grands pins séculaires, dans les accents harmonieux dont elle a salué l'Hôte illustre qui daignait l'honorer de sa présence, partout l'écho ne m'a redit qu'un mot, toujours le même : MERCI. . . Et si — mais j'aurais eu honte d'être indiscreète — me glissant tout près de notre bien-aimé Pasteur dont l'Église fête aujourd'hui le glorieux Patron, j'avais osé surprendre le secret de ses plus intimes pensées, je sais bien que son cœur eût murmuré en chacun de ses battements : « MERCI ! oh ! merci, Éminence, d'avoir fait si belle cette fête qui m'était déjà si chère »

Une des brises. — Mais, vraiment, amie, tu es bien notre sœur. Viens, oui, viens : la voix de la RECONNAISSANCE s'harmonise si bien avec la voix du SOUVENIR.

(À ces mots, *brises* et *fleurs* disparaissent en chantant : Unissons-nous, etc. . .



LES BRISES

Unissons-nous
Aux voix aimées
Des fleurs à l'éclat si doux,
Aux corolles parfumées.

LES FLEURS

Écoutez ! c'est dans l'espace
La brise du soir qui passe,
La brise du soir qui passe,
Au souffle si pur, si doux,
De la brise qui passe,
Mes Sœurs, balançons-nous.



OFFRANDE DE FLEURS

Musique de C. Chaminade

CHŒUR

Chantons cette heure bénie
Qui comble enfin tous nos vœux.
Sous les ailes de l'harmonie
Montez au ciel, hymnes joyeux.
Nous caressions l'espérance
De voir rayonner sur nous
Votre sourire si doux.
Pour cette vive jouissance
Qu'apporte votre présence,
A vous le merci de nos cœurs
Et nos fleurs.

1er SOLO

La pourpre qui vous couvre est un touchant symbole :
Elle a sur votre front rayonnant de douceur
Fuit briller une auréole
D'honneur.
Quand vous venez vers nous — tout ici le proclame —
Le bonheur nous sourit. Vers vous monte aujourd'hui
Ce cri de notre âme :
« Merci ».

2e SOLO

On nous dit que les fleurs ont de douces paroles,
Qu'on les aime toujours, et qu'au rang des cieux
Met dans leurs corolles

Nos vœux.

Qu'il vous plaise agréer notre gerbe embaumée,
Vous daignerez sourire à la voix de nos fleurs.

C'est la voix aimée

Des cœurs.



ADRESSE A SA GRANDEUR MONSIEUR BRUNAUT

Monsieur,

Dans une joyeuse et triomphante harmonie, nous venons d'acclamer l'Hôte illustre et vénéré que nous avons l'inappréciable bonheur de posséder un moment au milieu de nous. Qu'il nous soit permis, à cette heure, d'offrir à Votre Grandeur les souhaits que nous inspire la plus sincère piété filiale.

Ce jour si beau, dont nous vivons maintenant les plus douces heures, n'est-il pas, en effet, celui de votre fête patronale, Monsieur? Fête toujours bien chère à nos cœurs, mais qui nous l'est doublement, cette année, puisqu'elle coïncide si heureusement avec la visite de Son Éminence dans votre ville épiscopale. Aussi avons-nous béni le Seigneur de vous avoir préparé ces heures d'intimes jouissances, et nos prières se sont-elles élevées vers lui, ferventes et pieuses, pour lui demander de féconder vos travaux, de réaliser vos espérances et surtout de vous donner une heureuse et longue carrière, qui vous permette de faire tout le bien qu'a rêvé votre âme d'apôtre.

Plus éloquentes que nous, ces fleurs aux pures corolles vous diront nos vœux et vous feront entendre le langage de notre respectueuse affection. Mais quand leur parfum aura cessé de vous parler, vous écouterez encore la voix de nos cœurs qui vous murmureront doucement : Respect, amour, reconnaissance à Sa Grandeur, le plus aimé des Pères et le plus vénéré des Pasteurs.

A Son Éminence

le Cardinal LOUIS-NATHANIE BÉGIN,

Archevêque de Québec.

Éminentissime Seigneur.

Après que tant de voix éloquantes ont célébré tour à tour votre glorieuse entrée dans l'auguste Sénat où siègent les Princes de l'Église, nous siérait-il de mêler à cet harmonieux concert nos timides accents? Bossuet n'a-t-il pas dit, d'ailleurs, que « la louange pâlit auprès des grands noms? » Et nous surtout, pauvres enfants, nous ne saurions, sans doute, qu'amoindrir, en voulant les louer, les mérites éminents qui ont attiré sur vous le regard de prédilection du regretté Pontife Pie X, de douce et immortelle mémoire.

Mais, nous le savons, vous n'êtes pas un étranger dans cette institution; nos Mères n'ont pas oublié avec quelle bienveillance vous vous êtes dévoué à leurs intérêts, et elle nous ont transmis, comme un héritage sacré, leur gratitude toute filiale. C'est donc un Père que nous acclamerons en vous, Éminence, un Père dont nous savons l'indulgente bonté pour la jeunesse. Aussi, à ce Père, nous voulons dire tout le bonheur que nous apporte le bienfait de sa présence, et le souvenir précieux que nous garderons de son passage au milieu de nous, souvenir qui nous restera comme une vivante leçon d'*obéissance*, de *force morale* et d'*évangélique douceur*.

Qui de nous, en effet, n'a admiré votre filiale soumission à l'Église, dont vous avez eu à cœur de répandre la pure et saine doctrine; au Saint-Siège, dont les décisions furent toujours votre loi; au successeur de Pierre, dont vos écrits comme votre parole se sont plu à proclamer bien haut la primauté et l'infaillibilité.

Ce soir, cependant, nous aimons à nous rappeler surtout que si, toute votre vie, l'*obéissance* fut votre guide et votre boussole, il y eut un jour où elle devait exercer sur votre avenir une influence décisive. Vous souvient-il, Éminence, de cet nœu tombé de

vos lèvres, en une circonstance particulièrement solennelle ? « Témoin ému de la vie de prière, de travail et d'étude des bons Pères Bénédictins, la pensée m'était venue d'aller les rejoindre. Mais l'avis d'un vieux moine franciscain, que j'avais consulté, me fit suspendre l'exécution de mon projet. Et dans la suite, je me suis trouvé pris dans un engrenage où j'ai dû nécessairement passer tout entier. »

Heureux engrenage ! et surtout heureuse obéissance qui devait vous conduire non plus vers le cloître, mais vers l'épiscopat ; non plus vers Solesmes mais vers Rome, — Rome, patrie de votre âme ; Rome où, jeune lévite, vous avez reçu l'onction sacerdotale ; Rome qui, après avoir fait briller à votre front l'auréole de docteur, vous réservait celle incomparablement plus glorieuse dont l'éclat rayonne aujourd'hui sur notre chère Église canadienne.

En vous, Éminence, s'est réalisé une fois de plus cet oracle de l'Esprit-Saint : « L'homme obéissant racontera ses victoires. » Pour être pacifiques, elles n'en sont pas moins réelles, les victoires que vous avez remportées dans vos luttes pour la défense de la vérité, de la justice et de la religion. Toujours vos paroles, comme vos œuvres, ont reçu l'empreinte de la *force morale*, la plus haute force qui soit au monde. Et quand les ennemis de l'Église osèrent porter une main audacieuse sur la liberté de l'enseignement chrétien, ils apprirent, — comme l'ont fait naguère encore les oppresseurs de la minorité ontarienne, — quel courageux Pontife montait la garde, ainsi qu'une sentinelle vigilante, autour de l'école catholique.

Mais « les forts sont doux », a dit Platon. Votre *douceur*, voilà bien le secret de votre force, Éminence. Oui, c'est elle qui a été, avec le dévouement de votre âme d'apôtre, l'instrument le plus actif de tout le bien que vous avez fait à la jeunesse, — cette jeunesse à laquelle vous avez consacré vingt années de votre vie de prêtre. C'est elle encore qui, en vous conquérant les cœurs, vous a permis d'accomplir tant d'œuvres saintes qui ont marqué le cours de votre féconde carrière. Et n'est-ce pas elle qui, à cette heure si belle pour nous, vous incline à descendre des hauteurs théologiques où plane habituellement votre pensée, pour

éouter l'humble hommage de vos vœux, de notre reconnaissance et de notre enthousiaste admiration ?

Oh ! puissions-nous longtemps encore, Éminence, voir rayonner sur nous le sceptre de votre paternelle douceur. C'est notre espoir à nous, et c'est aussi, nous le savons, le souhait qui jaillit de tout cœur canadien. Dieu le réalisera, nous n'en doutons pas, et longtemps il nous sera donné d'entendre proclamer dans toute l'Église universelle, dont vous êtes appelé désormais à partager le gouvernement, que « *les doux sont forts* » et que « *les forts sont doux* ».



RÉPONSE DE SON ÉMINENCE



Après la lecture de l'adresse, Son Éminence se leva, et, avec cet accent du cœur qu'on lui connaît, remercia les élèves des bons sentiments qu'elles venaient de lui exprimer et des vœux qu'elles lui avaient adressés. Puis, souriant aux *brises* qu'il voyait près de lui, et qui venaient d'évoquer le souvenir des principales circonstances de sa vie « très mouvementée », déclara-t-il, le Cardinal fait allusion à cette *obéissance* dont on a semblé faire tout à l'heure une des vertus caractéristiques de sa grande âme, et il dit qu'en effet il lui a fallu presque toujours accepter des postes qu'il n'avait pas cherchés, que même il avait refusés.

« J'avais, en effet, — avoue-t-il aimablement — aspiré à me faire moine. Pendant mes études à Rome, j'allais parfois au cours des vacances visiter les Bénédictins de Solesmes et d'Einsieden. J'aimais leur vie de prière, de travail et d'étude, et mes goûts allaient de préférence vers la vie monastique. Cependant, je comprenais que le Séminaire de Québec attendait de moi, après de telles études, des services que je pouvais et devais lui rendre.

Après plusieurs années de professorat, je crus que je ne manquerais pas à mon devoir envers le Séminaire en songeant à donner suite à mes projets, et je me mis en communication avec l'Abbé de Solesmes, successeur immédiat de dom Guéranger. Celui-ci

agréait ma demande et m'acceptait au nombre de ses religieux : je touchais enfin au terme de mes vœux. Mais, dans une circonstance aussi importante, pouvais-je garder pour moi seul le secret de ma décision ? Il y avait alors à Sillery un vieux moine franciscain que j'estimais beaucoup et qui avait toute ma confiance : c'était Mgr Persico, homme d'une grande science, d'une grande expérience et surtout d'une grande sainteté. J'allai le voir. Après mûre réflexion, il me dit : « Mon cher abbé, j'approuve votre dessein, mais rien ne presse, il me semble, pour le réaliser. Le Séminaire a-t-il bien actuellement des professeurs préparés pour l'enseignement que vous donnez ? Attendez encore. »

« Je l'avais consulté, il me fallait bien lui obéir. J'attendis donc. On m'envoya ensuite à l'École Normale, comme Principal. C'était un poste auquel j'étais loin de songer »... Ici, Son Éminence résume ses impressions en acceptant cette charge, puis Elle ajoute : « Mais, je ne sais vraiment où vous vous êtes si bien renseignées pour me dire que j'avais refusé l'épiscopat. C'est vrai, en tous cas. »

Et Son Éminence raconte alors comment, en apprenant que son nom figurait sur la liste des prêtres proposés au Saint-Siège pour l'évêché de Nicolet, en 1885, Elle avait écrit à des amis influents qu'Elle avait à la Propagande pour les prévenir de son refus formel d'accepter sa nomination à l'épiscopat.

L'évêque de Nicolet ayant été choisi, le Cardinal rappelle sa joie d'être libre désormais de toute inquiétude au sujet d'un ministère qu'il redoutait, et il parle ensuite de ses aspirations nouvelles. Pendant qu'il était Principal de l'École Normale, il avait pu réaliser quelques économies, avec lesquelles il s'était formé une assez belle bibliothèque. Ces livres choisis avec soin lui permettraient, pensait-il, de composer de petits ouvrages, des tracts populaires qui feraient du bien aux âmes. Et, dans cette vue, il voulait demander à son évêque une modeste cure de campagne, « une de ces petites paroisses dans les montagnes, où personne ne veut aller », (on applaudit), et où il partagerait son temps entre le ministère de la parole et celui de la plume.

Mais, encore une fois, la Providence devait renverser ses plans. En 1888, alors qu'on parle de l'érection du nouveau

diocèse de Chicoutimi, une lettre lui arrive du Préfet de la Propagande, le priant de répondre à ces deux questions : 1° Persistez-vous à refuser l'épiscopat ? 2° Si oui, dites-nous, en conscience, quel est celui que vous croyez le plus apte à occuper ce poste ? » A la première question, dit alors le Cardinal, la réponse fut la même qu'en 1885 : Je refuse. Quant à l'autre, je donnai le nom de celui que je trouvais le plus digne de remplir ces hautes fonctions. Je me crus, cette fois, écarté à jamais du chemin de l'épiscopat. Il n'en était rien cependant. Et un jour, à ma grande surprise, je vis arriver chez moi tout le personnel de l'évêché, m'apportant mes Bulles, et me remettant une lettre de Sa Sainteté Léon XIII me nommant *virtute sanctæ obedientiæ* évêque de Chicoutimi. Impossible de me soustraire, cette fois, au fardeau redoutable que la Providence venait de placer sur mes épaules. »

Son Éminence continue ensuite en parlant de sa nomination comme coadjuteur du Cardinal Taschereau, puis comme archevêque de Québec, disant aimablement que si, dans ces différents postes, Elle a fait quelques fautes, la responsabilité en revient au Saint-Siège qui l'y a nommé contre sa volonté. A quoi Mgr Brunnault réplique non moins aimablement : « Rome vous a fait *cardinal*, Éminence, et vous avez bien fait les choses tout de suite. » (Applaudissements).

Comme Son Éminence affirme qu'on chante bien à Nicolet, qu'Elle l'a constaté la veille au Séminaire, le matin même à la cathédrale, et ce soir encore qu'Elle n'a pu s'empêcher de dire à Mgr en entendant les élèves : « Comme ces voix-là sont douces, comme elles sont harmonieuses, et comme elles sont justes ! » Mgr lui murmure à l'oreille : « Éminence, c'est qu'elles sont l'écho du cœur. » Et l'on sait si cela est vrai !

Avant de terminer, Son Éminence adresse aux élèves de paternels conseils, leur recommande d'être bien bonnes, bien pieuses, d'aimer le travail et s'apprécier le bonheur dont elles jouissent dans cette maison d'éducation, où on se dévoue à leur formation intellectuelle et morale. Parlant des humbles débuts de la Congrégation de l'Assomption, Son Éminence ajoute : « Cette Communauté s'est développée d'une façon si prodigieuse, elle a été si visiblement bénie du bon Dieu et elle a déjà fait tant

de bien que l'on s'est disputé pendant un certain temps l'honneur de la fondation. J'ai suivi avec intérêt ces discussions, puis je ne sais plus trop comment elles se sont terminées. Dans tous les cas, les Sœurs de l'Assomption savent, elles, le nom de leur fondateur, et nul doute qu'elles ne soient heureuses, quand le temps en sera venu, de le proclamer. »

Enfin, Son Éminence, qui réservait le mot du cœur à Sa Grandeur Mgr Brunault, lui adresse à l'occasion de sa fête patronale, des souhaits empreints de la plus paternelle affection.



JEUDI, LE 22 AVRIL

REPOS INTIME AU SÉMINAIRE



Mercredi soir se terminait la partie solennelle et officielle de la visite de Son Éminence à Nicolet. Sur l'invitation de Mgr le Supérieur, le Cardinal Archevêque de Québec avait bien voulu accepter de passer une journée au Séminaire, sans aucune officialité et dans l'intimité la plus complète, avec les professeurs et les élèves. Il imitait, en cela, la conduite de ses prédécesseurs, particulièrement de Mgr Plessis qui venait se reposer à Nicolet, et qui à cette fin, avait réservé dans son cher Séminaire une chambre spéciale pour l'évêque de Québec et une autre pour son secrétaire. Cette chambre n'a pas changé de destination, bien qu'elle serve aussi pour l'évêque diocésain.

Jedi matin, Son Éminence revient donc au Séminaire, et accompagné de MM. A. Camirand et J. Bourgeois, il y célèbre la messe de communauté. Les élèves chantèrent avec entrain, et à l'unisson, les cantiques traditionnels : *Vire à jamais le Pape Roi, Célébrons ce grand jour, Il n'est pour moi qu'un seul bien sur la terre, Vois à tes pieds Vierge Marie.* ⁽¹⁾

Immédiatement après son action de grâces, Son Éminence fut priée d'arrêter saluer les élèves réunis à la salle de récréation,

(1) Les solistes furent MM. H. Leblanc, G. Dufresne, E. Leclerc, A. Ricard.

et de vouloir bien leur communiquer elle-même les faveurs temporelles qui, dans l'opinion de la gent écolière, étaient inséparables de l'honneur de posséder un Prince de l'Église. La prière de Mgr le Supérieur fut exaucée et un grand congé fut donné aux élèves, en même temps qu'une paternelle exhortation à la vertu et des conseils sur l'importance de penser à sa vocation dès le jeune âge.

Puis la journée se passa dans le repos et la vie intime. Dans le cours de l'avant-midi, on a pu voir le Cardinal se promener à travers les groupes d'élèves, les regarder s'amuser, les interroger, et sembler trouver vraiment son bonheur à converser avec les petits et à les édifier en distribuant à chacun des bonnes paroles.

Il alla, ainsi, ce bon Cardinal Archevêque, visitant tous les élèves, parcourant les allées du boenge, s'intéressant à tout ce qui est la vie écolière et nicolétaine. Il était vraiment chez lui, et pour ceux qui ont un peu connu l'histoire du siècle passé, il faisait revivre au milieu de ces bosquets égnés par les voix des élèves, les grandes ombres de ses illustres prédécesseurs.

A midi, Sa Grandeur Mgr J.-S.-H. Brunnelt, accompagné de quelques prêtres, vint se joindre au groupe des professeurs et le repas fut celui des jours ordinaires. C'était la vie de famille.

Dans l'après-midi, au retour de la promenade à Saint-Michel, les élèves firent une couronne en face du Séminaire et la fanfare fit entendre ses harmonies, pendant que Son Éminence, Mgr de Nicolet et les professeurs étaient sur la galerie, se reposant de quelques visites particulières faites dans l'après-midi.

Une réunion à la salle commune des prêtres termina cette journée pleine de charmes. Son Éminence qui aime à causer et qui possède l'art de la conversation, intéressa tout le monde par quelques anecdotes et souvenirs de sa vie. Sa mémoire a conservé fidèlement le détail des choses du passé, et Elle les raconte d'une manière captivante.



VENDREDI, LE 23 AVRIL

DÉPART DE NICOLET



Le lendemain, dès 5 heures, Son Éminence était rendue à la chapelle pour y célébrer la sainte messe. A 6 heures, un petit déjeuner est servi, et bientôt les voitures emmènent le Cardinal à la gare de l'Intercolonial. Deux prêtres du Séminaire ⁽¹⁾ et deux prêtres de l'Évêché ⁽²⁾ l'accompagnent jusqu'à Drummondville, où il reçoit pour la deuxième fois l'hospitalité généreuse et distinguée du Révérend M. Tétrault. Dans le cours de l'avant-midi, les communautés religieuses et les citoyens de la ville, vinrent saluer officiellement Son Éminence. A 10 heures, un déjeuner était servi, et à 10.40 heures avait lieu le départ pour Lévis. Ce fut aux acclamations de la foule et des élèves des Frères de la Charité, qui étaient venus recevoir une bénédiction et saluer celui qui passe partout en faisant le bien.

(1) MM. Z. Lahaye et A. Camirand.

(2) MM. F.-A. Saint-Germain et G. Dubé.

TABLE DES MATIÈRES

AU SÉMINAIRE

	PAGES
Allocution de Mgr Douville.....	6
Adresse des élèves.....	7
Réponse du Cardinal.....	12

À LA CATHÉDRALE

Sermon de M. l'abbé A. Camirand.....	17
Adresse de Mgr de Nicolet.....	24
Réponse du Cardinal.....	30
Visite à l'Académie Commerciale.....	33
Visite à l'Hôtel-Dieu.....	36

AU COUVENT DE L'ASSOMPTION.

La voix des brises.....	40
Adresse à Mgr de Nicolet.....	46
Adresse à Son Éminence.....	47
Réponse du Cardinal.....	49
Repas au Séminaire.....	52

